

Usine Renault d'Oran

Une centaine de sous-traitants locaux identifiés

Page 6

Programme AADL1

Règlement «définitif» avant fin avril

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3201 - Mercredi 5 mars 2014 - Prix : 10 DA

Les Occidentaux haussent le ton face à la Russie



Poutine sort de son silence

Page 4

Comité stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali

Un «front uni» contre l'insécurité aux frontières

Lire page 2

Ukraine, Syrie et nous

Par Mohamed Habili

Ce qui se joue en ce moment même en Ukraine a-t-il un quelconque effet sur un pays comme le nôtre, en sorte que les répercussions sur son avenir ne seraient pas les mêmes suivant l'issue de cette crise ? Ou plus exactement ses développements futurs, car rien ne dit encore qu'elle puisse être facilement contenue. On serait tenté de répondre d'emblée par un non sans appel à cette question, au double point de vue de la géographie et du contexte géopolitique dans lequel l'Ukraine est insérée. Et on aurait probablement tort. D'une part, parce qu'il ne se passe à peu près rien dans le monde qui ne produise un certain effet sur nous, et de l'autre, du fait que cette crise met aux prises les puissances à tous égards les plus influentes au monde – si l'on met de côté la Chine, encore que celle-ci ne puisse rester neutre que si la crise ne déborderait pas ses limites actuelles. Ce qui semble difficile, car l'on sait par expérience qu'un conflit opposant les grandes puissances manque rarement de polariser le reste du monde. Quand bien même la Chine ne voudrait pas s'en mêler, elle risquerait tout de même d'y être entraînée, ne serait-ce que parce que les Occidentaux, qui se gardent en l'occurrence de toute intervention militaire, parlent déjà d'isoler économiquement la Russie, un pays avec lequel elle-même est très liée sur plus d'un plan. Pas qu'économiquement, s'entend.

Suite en page 3

Clôture du dépôt des candidatures

Les candidats à la présidentielle ont déposé leurs dossiers

● Benflis reprend la course électorale

Lire page 3

La liste des candidats définitivement retenus à cette élection présidentielle sera rendue publique par le Conseil constitutionnel dans un délai de dix jours à compter de la clôture de dépôt des dossiers.

Abdelaziz Bouteflika



Ali Benflis



Louisa Hanoune

Moussa Touati



Plus > D. R.

Pollution à Réghaïa

Le lac, réceptacle de déchets industriels hautement toxiques

Page 7

Salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryad El Feth

Soirée artistique au profit des cancéreux

Page 13

Comité stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali

Un «front uni» contre l'insécurité aux frontières

■ L'Algérie et le Mali ont convenu, à l'issue de la 1^{re} session du Comité bilatéral stratégique sur le nord du Mali tenue à Alger, de poursuivre leurs efforts pour créer un «front uni» contre les menaces à la sécurité des deux pays. Les deux parties ont appelé les partenaires internationaux à apporter soutien et appui à ces efforts de manière à permettre de mener à bien ce «processus complexe».

Par Mustapha Chaouchi

La première réunion du Comité stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali, coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre malien de la Réconciliation nationale et du développement des régions du nord, Cheick Oumar Diarra, s'est tenue lundi à Alger. Au cours de la réunion, les deux parties ont passé en revue les récents développements de la situation au Mali et particulièrement dans les régions du Nord, aux plans sécuritaire, politique, économique et humanitaire. La partie algérienne a réitéré sa satisfaction pour l'évolution «positive» de la situation au Mali aux plans politique et institutionnel. L'Algérie a également fait part de son appui aux réformes engagées par le gouvernement malien pour consolider la pratique démocratique et l'Etat de



Ph./DK

droit, l'a encouragé à intensifier et accélérer le processus de réconciliation nationale en cours et exprimé sa disponibilité à apporter son assistance en la matière. Se référant à la feuille de route de sortie de crise présentée par le gouvernement malien et dans laquelle ce dernier réaffirme son appui aux discussions exploratoires engagées sous l'égide de l'Algérie, les deux parties se sont félicitées du processus de consultations exploratoires lancé par l'Algérie pour rapprocher les vues des mouvements du Nord dans la perspective de l'ouverture du dialogue inter-malien tant attendu. Jugeant cette première étape de «positive et prometteuse», la partie algérienne a également exposé les éléments envisagés pour la prochaine étape. La partie malienne a remercié, pour sa part, l'Algérie pour sa sollicitude fraternelle et pour sa contribution multiforme et adaptée aux efforts de règlement de la crise politico-sécuritaire qui a secoué le Mali au cours des deux dernières années. Elle a demandé à la partie algérienne de poursuivre ses bons offices dans le cadre des consultations exploratoires, pour permettre le lancement rapide du dialogue inter-malien de nature à contribuer à la réalisation de la réconciliation nationale entre tous les Maliens et à la restauration définitive de la

paix et de la stabilité durable du pays. Elles sont convenues également de mettre à profit ce mécanisme en tant que cadre idoine d'appropriation de la gestion des problèmes dans cette région et pour organiser l'échange d'expériences et d'assistance en matière de réconciliation nationale. Le comité, dont la deuxième réunion se tiendra au cours de la première semaine du mois d'avril prochain, œuvre aussi à la réunion des conditions de consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans toute la région du Sahel. Par ailleurs, les succès remportés contre le terrorisme ne doivent pas «leurrer» les pays de la

région du Maghreb et du Sahel et il y a nécessité de «demeurer vigilants», a indiqué, avant hier à Alger, le directeur du Centre africain d'études et d'enquêtes sur le terrorisme (CAERT), Francisco Caitano Madeira, dans un atelier qui entre dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du processus de Nouakchott et a lieu en présence d'experts représentant 13 pays. Pour rappel, une réunion des représentants des pays du Sahel et du Maghreb se tiendra en Mauritanie le 17 mars prochain pour le renforcement et l'intégration des stratégies de lutte contre le terrorisme.

M.C.

M.C.

Secteur de l'Energie et des Mines Yousfi invite les entreprises azéries à participer aux projets

LE MINISTRE de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a appelé hier les entreprises azéries à participer aux appels d'offres dans les domaines des hydrocarbures et des mines lancés par l'Algérie, selon un communiqué du ministère. A l'occasion d'une audience qu'il a accordée à Shahin Shakir Oglu Abdullayev, ambassadeur de l'Azerbaïdjan auprès de l'Algérie, avec résidence au Caire, le ministre a invité les entreprises azéries à se rapprocher des opérateurs économiques algériens, indique le ministère de l'Energie. Lors de cette audience, les deux parties «ont examiné les possibilités de développer des relations de coopération entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines», indique encore le communiqué. «Le secteur du pétrole et du gaz occupe une place très importante dans l'économie de l'Azerbaïdjan», rappelle-t-on de même source.

T. C.

Université algérienne

Le projet «Tempus-Averroès» insuffisamment exploité

L'université algérienne doit tirer davantage profit du projet «Tempus-COMPétence Projets Européens REseau Averroès (COMPÈRE-Averroès)», a estimé hier à Constantine la coordinatrice de ce projet, M^{me} Marguerite Pezeril. Selon cette experte de l'université de Montpellier (France), qui s'exprimait en marge d'une rencontre de trois jours destinée au lancement de ce projet à l'université de Constantine-1, «il serait plus avantageux pour l'université, ou toute autre institution algérienne de recherche scientifique, de renforcer sa présence pour profiter au maximum de ce programme financé avec le soutien de la Commission européenne». M^{me} Pezeril a précisé que le projet Tempus-COMPÈRE-Averroès est «un consortium de 80 universités qui contribuent, depuis septembre 2008, à l'internationalisation des universités du Maghreb et au renforcement des capacités des organismes d'enseignement supérieur et de recherche d'Algérie, du Maroc et de Tunisie». Ces institutions sont d'ailleurs «invitées à participer aux appels à projets européens durant la période 2014-2016 qui sera notamment caractérisée par la formation, en trois ans, de 52 experts dans ces trois pays, dont 18 pour l'Algérie», a-t-elle également indiqué. La coordinatrice de ce projet a précisé, dans un

entretien à l'APS, qu'une enveloppe de 900 000 euros a été attribuée par l'Union européenne pour financer la formation de ces experts. La session de formation regroupe 26 participants dont 20 membres des universités maghrébines et six représentants des institutions d'enseignement supérieur européennes, membres du consortium (trois universités françaises, une italienne, une espagnole et une irlandaise), a indiqué la représentante de Tempus COMPÈRE-Averroès

2014-2016, un projet à la coordination duquel participe l'université de Constantine-1. Le renforcement des coopérations pour la recherche, le développement technologique, les échanges académiques, la création de 12 sites pilotes pour la veille, le transfert de compétences et la formation d'experts et de responsables aux projets européens figurent parmi les résultats attendus à l'horizon 2016, a-t-on indiqué lors de cette rencontre. **Ahlem N.**

Echéance du 17 avril Le FFS maintient le flou

LA POSITION du parti du Front des forces socialistes (FFS) vis-à-vis des élections présidentielles sera connue vendredi à l'issue du conseil national du parti, a déclaré hier à Constantine le premier secrétaire national de cette formation politique, Ahmed Bettatache. En cours d'une conférence de presse, M. Bettatache indiquera que la position de sa formation en ce qui concerne «la situation politique dans le pays et des élections présidentielles sera rendue publique vendredi 7 mars, à l'issue du conseil national du parti». Il affirmera à ce propos que seul «le conseil national, organe suprême de délibération, est habilité à se prononcer sur les décisions du parti». D'autre part, indiquant que son parti «a une crédibilité à préserver», il précisera qu'il est vrai que le FFS «soutient l'Etat mais pas le régime», mais il «n'est pas partisan des accords tacites». Le FFS est un parti qui «œuvre à la préservation de la stabilité du pays et milite pour le changement pacifique», lancera-t-il.

L. N. B.

Clôture du dépôt des candidatures

Les candidats à la présidentielle ont déposé leurs dossiers

■ La liste des candidats définitivement retenus à cette élection présidentielle sera rendue publique par le Conseil constitutionnel dans un délai de dix jours à compter de la clôture de dépôt des dossiers.

Par Yazid Madi

C'est hier à minuit que s'est clôturé le délai du dépôt des candidatures au Conseil constitutionnel. En fin d'après-midi, à l'heure où nous mettons sous presse, sept candidats à l'élection présidentielle du 17 d'avril prochain ont déposé leurs dossiers au niveau de cette haute instance qui aura à statuer, dans un délai de dix jours, sur la validité des candidatures à la magistrature suprême du pays. Si la candidature du président sortant, Abdelaziz Bouteflika qui a déposé avant-hier au Conseil constitutionnel son dossier, est le fait le plus marquant de cette course présidentielle, il n'en demeure pas moins que cinq autres candidats l'ont fait également. Outre le président sortant Bouteflika, on note également la candidature de Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Moussa Touati, président du parti FNA, Abdelaziz Belaïd, président du Front El-Moustakbel (FM), Ali Zaghoud, président du Rassemblement algérien, et l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis et Mahfoud Adoul, président du parti Ennasr El-watani.

Au début de l'opération de dépôt des candidatures, une centaine de postulants à la candidature pour la présidentielle du 17 avril prochain, avaient retiré les formulaires de souscription depuis la convocation du corps électoral le 17 janvier dernier. D'autre part, il



est utile de rappeler qu'au moins deux candidats se sont retirés de la course présidentielle. C'est le cas pour l'ancien chef du gouvernement, Ahmed Benbitour qui a annoncé avant-hier sa décision de ne pas participer à la présidentielle. «*Nous estimons que notre participation à la prochaine élection présidentielle sera infructueuse pour notre action politique, d'une part, et pour le pays, d'autre part*», a soutenu Benbitour dans une conférence de presse. Benbitour a souligné également que son retrait de la course servira davantage le pays. A rappeler que Benbitour avait, dès décembre 2012, affiché son intention de se présenter à l'élection présidentielle. Idem pour le candidat et leader du parti Jil Jadid, Djilali Sofianne et le président du PNSD, Mohamed-Cherif Taleb, qui se

sont retirés respectivement de la course à l'élection présidentielle. Cela, en plus de certains partis politiques qui ont opté pour le boycott de cette élection. C'est le cas, entre autres, du parti de Saïd Sadi, RCD, le MPS, Ennahda, Al Adala (FJD). Pour ce qui est du FFS, le parti a laissé, jusque-là, nourrir le flou et le doute sur sa participation ou non à cette échéance électorale. D'un ton ambivalent et joueur, le FFS n'a pas encore clarifié sa décision par rapport à cette élection. Par ailleurs, plusieurs partis politiques ont annoncé leur soutien à la candidature de Bouteflika, à savoir le FLN, le RND, le MPA et le TAJ, qui participent au gouvernement. D'autres partis qui n'ont pas présenté leurs propres candidats ont déclaré leur soutien au candidat Benflis. Sur la liste des

indécis, des partis politiques ont décidé de ne pas présenter de candidat à la prochaine élection présidentielle et de prendre position en faveur de tel ou tel postulant retenu par le Conseil constitutionnel. Il s'agit notamment, du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), du Front du changement, qui ont publiquement fait part de cette option, alors que d'autres partis se sont retirés de la course, pour n'avoir pas réussi à satisfaire à la disposition légale relative au recueil des signatures. Notons enfin que la réglementation en vigueur prévoit que la liste des candidats définitivement retenus à l'élection présidentielle sera rendue publique par le Conseil constitutionnel dans un délai de dix jours à compter de la clôture de la période de dépôt des dossiers. Y. M.

Candidat malheureux en 2004

Benflis reprend la course aux présidentielles

Après le président sortant, Abdelaziz Bouteflika avant-hier soir en fin de journée, c'était autour hier dans la matinée de l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis de déposer son dossier de candidature aux élections présidentielles du 17 avril 2014. Le candidat indépendant à l'élection du 17 avril prochain, sixième postulant à la course pour la magistrature suprême, dans une déclaration à la presse à l'issue de son dépôt de dossier, a appelé les Algériens à «*voter massivement pour contrer les portes de la fraude*» afin de «*protéger sa voix et son choix souverain et à ne pas céder au chantage ni aux intimidations*». Aussi, le candidat malheureux aux présidentielles de 2004 estimera que le temps est venu pour le peuple algérien d'«*assumer son destin et de mettre fin à toute forme de monopole et d'accaparement du pouvoir à vie*». Selon lui «*la crédibilité du processus électoral des élections présidentielles du 17 avril prochain ne peut être assurée que par une participation forte et effective en un scrutin transparent et régulier*». Aussi, il appellera «*l'Etat et ses institutions à ne pas faillir à leur mission constitutionnelle pour que cette étape déterminante pour l'Algérie ne soit pas inscrite comme un rendez-vous manqué*». L'ancien chef du gouvernement 2000-2003, à propos du projet qu'il propose au peuple algérien, il dira qu'il s'agit d'«*un programme global, cohérent et pragmatique*». «*C'est un projet de*



renouveau national qui met le citoyen algérien au centre de ses objectifs», poursuivra-t-il. Il sera question entre autres selon M. Benflis de «*restaurer la confiance des citoyens, donner de l'espoir aux jeunes, réformer l'école, créer des emplois et diversifier les sources de création de la richesse nationale, lutter contre la corruption qui a gangrené l'Algérie...*». Par ailleurs, affirmant que sa décision de participer aux présidentielles est confortée par la volonté des citoyens qui refusent la politique du fait accompli et s'interdisent de cautionner des pratiques honteuses qui violent la conscience citoyenne, il indiquera que son dossier est appuyé par quelque 185 000 signatures d'électeurs et de 2 200 d'élus. En outre, «*à ceux qui appellent au boycott*» des élections, ainsi qu'«*à ceux qui ont*

renoncé à prendre une part active dans la vie politique de notre pays», le candidat malheureux à la présidentielle de 2004 dira «*comprendre*» leurs «*motivations et préoccupations*» parce qu'ils sont «*révoltés par les attitudes de mépris, d'arrogance, de viol de leur conscience et de confiscation de leur volonté*». Dans ce contexte, il a fortement insisté sur l'importance de «*l'attachement au principe d'alternance au pouvoir qui constitue le fondement de la démocratie et de la bonne gouvernance*», d'autant plus relèvera-t-il, que la prochaine échéance devra constituer «*une solution et une issue pour l'Algérie au lieu d'être un facteur aggravant de la crise*».

Lynda Naili Bourebrab

LA QUESTION DU JOUR

Ukraine, Syrie et nous

Suite de la page une

Leur parfaite entente dans l'affaire syrienne en dit long sur la communauté de leurs intérêts stratégiques. Isoler la Russie, donc, non seulement ne sera pas facile mais risque d'être tout à fait contreproductif. Il n'y a d'ailleurs pas que la Chine pour s'inscrire en faux contre un projet de ce genre. Les pays aux économies émergentes (les BRICS) ne se laisseraient sans doute pas eux non plus dicter leur conduite par des Occidentaux eux-mêmes en butte à une crise dont ils ne sont pas près de sortir, et dont ils n'atténuent les effets depuis des années qu'en recourant à l'unisson à la création monétaire tous azimuts. L'emploi de l'arme économique, quelles qu'en soient les formes, sera sûrement reçu par la Russie et ses alliés comme une déclaration de guerre, avec ce que cela implique comme riposte et radicalisation des positions. Or ce n'est pas seulement par le biais économique qu'un pays comme le nôtre pourrait être affecté par la crise ukrainienne. Il faut aussi prendre en considération le lien existant entre cette dernière et la guerre en Syrie, un pays qui, lui par contre, nous est proche. La crise ukrainienne, certes, n'avait pas fondamentalement besoin du conflit syrien pour éclater, mais son timing lui, en revanche, semble bien lui devoir quelque chose, au moins autant qu'à la date de tenue des Jeux d'hiver. Tout s'est passé en tout cas comme si les antirusses ukrainiens avaient attendu que l'impasse se confirme dans la crise syrienne pour passer à l'offensive, tout en ayant soin par ailleurs de faire coïncider leur assaut final avec les fastes de Sochi. On n'a d'ailleurs pas manqué de parler ici et là de «*printemps ukrainien*» pour bien souligner la parenté de ce mouvement avec les révoltes arabes portées toutes sous le même titre de «*printemps arabe*». Le hasard a même voulu que le nom de la place de Kiev, Maïden, tenue par les opposants, ait une forte consonance avec Maiden Tahrir, la fameuse place du Caire occupée par les opposants à Hosni Moubarak. La chute du régime syrien aurait selon toute vraisemblance relancé la révolte dans le monde arabe. Cela aurait sans doute encouragé les forces désireuses de faire tomber le régime algérien à revenir à la charge en dépit de l'échec total de leur première tentative au début de 2012, avec la création de la CNCD et sa volonté proclamée de profiter de la conjoncture internationale pour déclencher l'insurrection en Algérie.

M. H.

Les Occidentaux haussent le ton face à la Russie

Poutine sort de son silence

■ Pour la première fois, depuis le début des événements en Crimée, le président russe Vladimir Poutine est sorti de son silence hier pour nier l'implication russe en Ukraine et dénoncer un «coup d'Etat» contre le «seul président légitime», Viktor Ianoukovitch, quelques heures après l'annonce par Washington de sanctions contre Moscou.

Par Ahcene H.

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré hier que toute décision d'employer les forces armées russes en Ukraine sera «légitime», niant toute présence de ces forces en Crimée et affirmant que la Russie se réservait le droit de recourir à «tous les

moyens» pour protéger ses citoyens dans cette ancienne république soviétique. «Si nous prenons la décision d'utiliser les forces armées en Ukraine, elle sera tout à fait légitime», a affirmé M. Poutine dans ses premières déclarations publiques depuis la destitution du président ukrainien, Viktor Ianoukovitch. «Nous avons une demande du président légitime», a-t-il ajouté, lors d'une rencontre avec des journalistes dans la banlieue de Moscou. Le représentant de la Russie auprès de l'ONU, Vitali Tchourkine, avait affirmé auparavant que M. Ianoukovitch avait demandé à M. Poutine d'utiliser les forces armées russes «pour défendre la population ukrainienne». Répondant à la question d'un journaliste lui demandant si des forces russes opéraient en Crimée, le président Poutine a répondu : «Non, elles ne participent pas. Ce sont des forces locales d'autodéfense qui bloquent les bases ukrainiennes en Crimée», a-t-il dit.

«En ce qui concerne l'envoi de troupes, ce n'est pas nécessaire pour le moment. Mais cette possibilité existe», a-t-il assuré, ajoutant que la Russie se réservait le droit de recourir à «tous les moyens» pour protéger ses citoyens dans cette ancienne république soviétique. Lors du point de presse, le président russe a en outre dénoncé «un coup d'Etat» et «une prise de pouvoir par les armes» en Ukraine, disant : «Il ne peut y avoir qu'une seule appréciation sur ce qui s'est passé à Kiev et en Ukraine : il s'agit d'un coup d'Etat anticonstitutionnel, d'une prise de pouvoir par les armes». M. Poutine a, dans ce contexte,



Ph. > D. R.

affirmé que les citoyens de la Crimée sont les seuls à décider de leur avenir. «Moscou ne cherche en aucun cas à joindre la Crimée à la Russie, et n'encouragera pas cette option», a-t-il conclu.

La tension monte entre les Occidentaux et la Russie

La tension persistait toujours hier entre les Occidentaux et la Russie sur une présence militaire russe en Crimée (sud de l'Ukraine), Washington ayant suspendu ses liens militaires avec Moscou, alors que le président russe Vladimir Poutine a nié l'envoi de troupes dans la presqu'île. Lors d'une rencontre avec des journalistes dans sa résidence en banlieue de la capitale Moscou, le président russe a, dans sa première intervention officielle devant la presse depuis

le changement de régime en Ukraine, dénoncé «une prise de pouvoir par les armes à Kiev». A ce propos, il a réaffirmé que Viktor Ianoukovitch, destitué et remplacé par un président par intérim, était le seul président «légitime du point de vue purement juridique», tout en concédant que ce dernier «n'a pas d'avenir politique» en Ukraine. Le chef d'Etat russe a également nié que des forces russes encerclaient les bases militaires ukrainiennes en Crimée, soulignant qu'il s'agissait de «forces locales d'autodéfense». Toutefois, Vladimir Poutine a souligné que toute décision d'employer les forces armées russes en Ukraine serait «légitime». «Nous avons une demande du président légitime», a-t-il dit en référence à une demande qui lui a été faite par le président déchu Ianoukovitch afin d'utiliser les forces armées russes «pour défendre la popula-

tion ukrainienne», selon le représentant de la Russie auprès de l'ONU, Vitali Tchourkine. Dans un message daté du 1^{er} mars, cité hier par l'agence Ria Novosti, Viktor Ianoukovitch a affirmé que son pays était «en proie au chaos et à l'anarchie». «La vie et la sécurité des citoyens, surtout dans le sud-est du pays et en Crimée, sont menacées», a-t-il estimé. De leur côté, les nouvelles autorités en Ukraine ont accusé lundi la Russie d'augmenter sa présence militaire en Crimée, contrôlée de facto par des commandos armés, et les Occidentaux ont multiplié les menaces d'isolement contre Moscou dans cette crise qui a semé un vent de panique sur les marchés financiers.

A.H. et Agences

La coordination multisectorielle comme moyen de lutte Les ravages des maux sociaux sous diagnostic

LES PARTICIPANTS au séminaire national sur «Le rôle des cellules d'écoute dans la lutte contre les maux sociaux en milieu juvénile», ont insisté, mardi en clôture de la rencontre, sur «la nécessité d'une coordination multisectorielle pour préserver la santé morale et physique des jeunes qui constituent l'avenir du pays». Les participants à cette rencontre ouverte dimanche par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, ont recommandé «l'extension du réseau des cellules d'écoute et d'orientation» à travers l'ensemble des établissements de jeunesse, afin de renforcer le dispositif de prévention et d'information et faciliter l'insertion sociale des jeunes. Dans son allocution d'ouverture de ce séminaire qui s'est tenu en présence de représentants de 44 cellules d'écoute de wilayas, des ministères de la Justice, de l'Intérieur, de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et de la Gendarmerie nationale, M. Tahmi avait appelé à la mise en place d'un «programme de travail pouvant être mis en œuvre sur le terrain». La création d'un «centre national de communication et d'information», destiné à développer toutes les formes d'éducation des jeunes, a également été recommandée par les participants qui ont aussi appelé à la «redynamisation du numéro vert du réseau des cellules d'écoute à travers le pays», encadrées actuellement par plus de 1 100 spécialistes, ainsi qu'à la signature de conventions entre les secteurs concernés, avec la participation du mouvement associatif en vue d'une meilleure prise en charge des jeunes. Le dialogue social et le renforcement des activités de loisirs et sportives, afin de prévenir l'apparition des fléaux sociaux, ont également été suggérés par les participants à ce séminaire.

Lamine H.

Sûreté nationale

La police sensibilise à la bonne utilisation d'Internet

Une campagne de sensibilisation à la «bonne utilisation» d'internet a été lancée hier dans la wilaya de Guelma, à l'initiative de la sûreté de wilaya, a-t-on constaté. Des conseils liés à une «utilisation de l'internet d'une manière saine et optimale» seront prodigués, notamment aux enfants et aux adolescents, a précisé le responsable de la cellule de la communication de ce corps constitué. Des dépliants aérés et abondam-

ment illustrés seront distribués aux élèves des établissements scolaires ainsi que dans les places publiques, a ajouté la même source, insistant sur le rôle des parents dans «l'encadrement et l'orientation de leurs enfants». Cette initiative, prévue dans le programme des activités de proximité arrêté pour le mois de mars en cours par la sûreté de wilaya, s'inscrit également dans le cadre du rapprochement des services de police

des citoyens, a-t-on également indiqué. Ce programme d'activités prévoit également l'organisation d'une visite à l'Ecole des enfants déficients mentaux de la ville de Guelma, à l'occasion de la Journée nationale des personnes handicapées (le 14 mars prochain), outre d'autres actions de proximité en célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, a-t-on encore fait savoir de même source. **Said C.**

Un chemin coupé à Hammam Melouane

Crue de l'oued Kef El Hammam

Le chemin de wilaya N.61, dans son axe reliant Bouguera à Hammam Melouane, (Blida) a été fermé en raison de la crue générée par la montée des eaux de l'oued Kef El Hammam due aux pluies qui se sont abattues dans la nuit de lundi à mardi sur la région, a-t-on appris auprès la Protection civile. Les pluies qui se sont abattues dans la nuit de lundi à mardi sur la région de Hammam Melouane (à l'est de Blida) ont causé une montée des eaux de l'oued Kef El Hammam, dont la crue est à l'origine de la

fermeture du chemin de wilaya N.61, dans son axe reliant Bouguera à Hammam Melouane, au lieudit «Kef El Hammam-direction Makrounate», a précisé le chargé de la communication de la Protection civile de la wilaya de Blida, le lieutenant Adel Ezzeghaimi. «L'unité de la Protection civile de Bouguera a effectué une intervention, lundi soir, au niveau de l'oued Kef El Hammam, dont la crue a causé la fermeture du chemin de wilaya N.61 (CW N61)», a-t-il expliqué, ajoutant qu'«aucune perte humaine

ni dégâts matériels n'ont été enregistrés». Le lieutenant Ezzeghaimi a, par ailleurs, invité les citoyens et visiteurs de cette région à emprunter l'évitement reliant Tabainte à Magtaa Lezreg, jusqu'à ce que l'oued reprenne son niveau initial. Les services de la Protection civile, qui se trouvent toujours mobilisés sur les lieux, ont également lancé un appel aux citoyens, afin d'éviter d'emprunter les berges des oueds, au vu du risque représenté par leur débordement.

Chafik G.

Programme AADL1

Règlement «définitif» avant fin avril

■ Les projets restants destinés à la capitale et situés à Draria et Belle-vue (Ain Benian), seront réceptionnés avant la fin du mois en cours avec la possibilité d'ajourner l'opération de quelques semaines, avait assuré le directeur de l'AADL.

Ph. > DR



Par Meriem Benchaouia

«**T**ous les souscripteurs au programme AADL 2001-2002 auront leurs ordres de versement avant l'attribution de leur logement d'ici à fin avril 2014 avant de se pencher sur la four-

née suivante», a déclaré Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en marge de la cérémonie d'ouverture de la session parlementaire de printemps.

Abdelmadjid Tebboune a précisé que l'opération de traitement de ce programme tire à sa fin et que 170 agents sont mobi-

lisés pour la circonstance. Les projets restants destinés à la capitale et situés à Draria et Belle vue (Ain Benian), seront réceptionnés avant la fin du mois en cours avec la possibilité d'ajourner l'opération de quelques semaines, avait assuré le directeur de l'AADL, Lyès Benidir. Selon le même respon-

sable, il ne reste dans ces chantiers que les travaux de voirie. Une fois l'opération de retrait des ordres de versement concernant les anciens soumissionnaires achevées, l'agence procédera à la préparation des convocations des nouveaux inscrits. Concernant le programme AADL2, la commission chargée de l'examen des recours au niveau du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a finalisé le traitement de 7 792 recours introduits par les souscripteurs. La commission a entamé l'examen des recours vers la fin 2013 pour réétudier les dossiers des souscripteurs rejetés par l'Agence d'amélioration et de développement du logement. Les souscripteurs concernés avaient déposé des recours auprès des services du ministère de l'Habitat, conformément à une instruction du ministre Abdelmadjid Tebboune. Parmi les recours déposés, 4 852 concernent des couples ayant présenté deux souscriptions différentes, lesquels ont

fini par joindre à leur recours une demande de «désistement» auprès des services concernés. Après examen de ces recours, la commission a décidé de transférer le nom et le numéro du dossier du souscripteur retenu à l'AADL après présentation par l'un des conjoints de la demande de désistement au profit de l'autre. Pour rappel, le ministère a été destinataire de 15 000 recours jusqu'à fin février, précise la même source qui a ajouté que la commission continue à recevoir les recours des citoyens. La commission examine les recours au cas par cas, conformément aux directives du ministre qui a appelé à doter ladite commission de moyens matériels et humains afin qu'elle puisse parachever l'examen de tous les dossiers déposés à son niveau. Selon la même source, la commission finalisera l'examen de tous les recours restants, soit près de 7 000 autres recours dans les deux semaines à venir

M. B.

Construction de 5 000 logements à Oran 69 hectares réservés pour le chantier

PRÈS de 69 hectares réservés pour l'AADL2 dans la localité de Ain El Beida au sud-ouest du groupement urbain d'Oran pour la réalisation de 5 000 logements, qui seront lancés prochainement comme première tranche du programme «AADL 2» pour la wilaya, a déclaré mardi le directeur régional de l'Agence d'amélioration et de développement du logement. Le choix du site répond aux critères correspondant aux exigences de ce type de projet nécessitant des structures de bases aussi importantes dont celles de l'enseignement, de la santé et du commerce, a indiqué à l'APS Abdelouahab Senouci. Basé sur une vision intégrée prenant en considération l'expérience de «AADL1», ce projet apportera plus d'avantages, notamment sur le plan urbain et pour le confort des habitants, a-t-il ajouté. Pour la première tranche du nouveau programme, une société chinoise a été désignée pour l'étude et la réalisation du projet avec le concours de bureaux d'études algériens, a encore souligné le même responsable. Le site choisi pour cette tranche se trouve à proximité et en harmonie avec le projet structurant de la nouvelle ville qui sera concrétisée près de la commune de Misserghine, dans le cadre du prolongement urbain vers l'ouest du Groupement urbain d'Oran. En parallèle, il est prévu le lancement d'une seconde tranche du nouveau programme AADL à Oran. Le nombre de logements qui seront réalisés pourront atteindre 5 000 unités, selon les prévisions de ladite agence. Un terrain d'assiette important sera réservé à cette tranche près de celui de la première à Ain El Beida.

Mahi Y.

Ils ont travaillé près de 18 ans à Sonatrach-Béjaïa

Des dizaines de travailleurs contractuels réclament leur permanisation

Pas moins de 120 travailleurs contractuels exerçant comme agents de sécurité et autres au niveau de l'entreprise Sonatrach à Béjaïa ont observé hier un rassemblement devant le siège de l'entreprise pour revendiquer un certain nombre de popints, dont leur confirmation à leurs postes de travail. Ils demandent à être intégrés comme employés permanents après de longues années de travail dans la société. Certains cumulent 18 ans de service comme contractuels et trouvent cette situation «anor-

male», car elle a «trop duré». D'autres déplorent le fait qu'ils subissent, depuis quelque temps, des pressions terribles des responsables et des menaces de «mutation et de licenciement». Pour certains, il a fallu plus de dix ans de travail pour avoir droit à un congé et à un repos hebdomadaire. Les mécontents ont été soutenus dans leur action par la section syndicale de l'entreprise. «Une instruction datée de novembre 2007 portant confirmation des travailleurs contractuels et la fin des CDD n'a pas été appliquée par les

responsables», a dénoncé hier un travailleur sur radio Soummam. Il dira que les agents de sécurité travaillent 48 heures par semaine au lieu de 40 heures comme le stipule la réglementation en vigueur et dans des conditions déplorables. «Nous nous sommes réunis maintes fois avec les responsables mais ces derniers ne veulent rien faire», dira un autre protestataire. Relayé par son collègue, ce dernier dira : «Notre responsable direct ne veut pas discuter avec nous».

H. C.

13^e Salon international «Batimac» à Oran Plus de 200 exposants attendus

PLUS de 200 exposants participeront à la 13^e édition du Salon international du logement, de l'immobilier, du bâtiment, des travaux publics et des véhicules industriels «Batimac» qui sera ouvert mercredi à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Organisé par «Sogexpo international», cette édition verra la participation d'exposants de sept pays étrangers, à savoir l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, la Tunisie et la Turquie.

Cette manifestation d'envergure sera un lieu d'échange d'expériences entre exposants et aussi un carrefour destiné aux professionnels afin de leur permettre à travers leurs recherches de développer de nouveaux concepts de construction et de réalisation.

«C'est tout l'intérêt que revêt ce Salon puisqu'il sera question de concrétiser la volonté des pouvoirs publics à développer le secteur de l'habitat en tenant compte des nouvelles données économiques que connaît l'Algérie et des nouveautés sur le plan international», ont souligné les organisateurs.

Cette édition verra l'exposition de nouvelles techniques de construction et d'esthétique pratiquées dans le monde et la mise en valeur du savoir-faire des professionnels dans le domaine de l'habitat, a-t-on ajouté.

Hafsa D.

Usine Renault d'Oran

Une centaine de sous-traitants locaux identifiés

■ «Les sous-traitants interviendront principalement dans des filières prioritaires comme le vitrage, le câblage, la tôlerie et la soudure. Le constructeur français apportera son expertise en vue d'arriver au moins à un taux d'intégration de 42%».

Par Salim.T

Selon le président du directoire de la SGP-équipements industriels et agricoles (Equipag) Bachir Dehimi, cent-treize sous-traitants potentiels algériens ont été identifiés pour accompagner le projet de l'usine automobile Renault de Oued Tlilat (Oran). «Ces partenaires, entreprises privées et publiques, recèlent un potentiel mais ont besoin d'un accompagnement, c'est pourquoi un travail d'audit et d'évaluation se fait actuellement», a estimé M. Dehimi, en marge du 8ème salon international de pièces, équipements, services et maintenance pour les automobiles et les véhicules industriels «Equip Auto Algeria 2014», qui se tient aux Palais des expositions d'Alger. «Ces sous-traitants interviendront principalement dans des filières prioritaires comme le vitrage, le câblage, la tôlerie et la soudure. Le constructeur français apportera son expertise en vue d'arriver au moins à un taux d'intégration de 42%», a précisé pour sa part Bernard Sonilhak, P-DG de Renault Algérie production. La vision à long terme est d'intégrer des pièces de plus en plus techniques et de développer une

industrie automobile en Algérie, a-t-il ajouté. «Nos attentes vis-à-vis de ces sous-traitants est de faire preuve de la qualité et de la compétitivité des produits car nous travaillons conformément à des normes où on n'accepte que 50 défauts sur 1 million de pièces», a-t-il dit.

L'objectif est de développer une industrie automobile à long terme en Algérie et d'intégrer des pièces de plus en plus techniques, selon lui. Interrogé sur l'état d'avancement du projet de l'usine d'Oran, M. Sonilhak a affirmé que des hangars sont déjà mis en place, alors que la formation d'une partie du personnel sur le site est en cours. L'usine est implantée sur une superficie de 151 hectares, 20 hectares seront réservés aux sous-traitants qui seront sélectionnés pour fournir les pièces et composants et garantir ainsi un gain de temps et de coûts, a expliqué M. Sonilhak. La sortie du premier véhicule Renault de type Symbol «made in Algeria» est prévue le 20 novembre 2014. L'usine devra produire, dans une première étape, quelque 25 000 unités par an avant de passer à une cadence supérieure de 75 000 unités/an à terme.

Avenir «prometteur» pour l'industrie mécanique en Algérie

D'autres projets sont en cours de réalisation dans l'industrie mécanique notamment avec le groupe allemand Mercedes-Benz pour la production de



Phy/D. R.

15.000 cars, bus et camions/an à Alger, de 8.000 véhicules utilitaires à Tiaret et de 25 000 moteurs à Constantine, a rappelé le PDG de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), Hamoud Tazrouiti. Pour compléter sa gamme, l'entreprise est à la recherche de partenaires pour la production de camions de moins de 5 tonnes puisque avec le leader allemand elle produira des camions d'un tonnage de 8 à 26 tonnes, a-t-il précisé. Evoquant la reprise par l'Etat en octobre 2013 de l'unité de car-

rosserie industrielle de Tiaret, un partenariat entre la SNVI et le français BTK, M. Tazrouiti a expliqué que le partenariat n'a pas atteint les objectifs escomptés notamment en termes d'investissement prévu à 10 millions d'euros ainsi que la modernisation des produits, la création de l'emploi et l'exportation. Le même responsable a appelé, par ailleurs, les exposants présents au salon «Equip Auto» à perfectionner la qualité de leurs services pour répondre à la demande des partenaires de l'Algérie et

dépasser le taux d'intégration prévu. M. Dehimi a indiqué, en outre, que les filières mécaniques relevant de la SGP-Equipag avaient réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 520 millions d'euros et prévoient d'atteindre 750 millions d'euros en 2014 et de dépasser 1 milliard d'euros à l'horizon 2016. Environ 320 exposants prennent part à ce salon professionnel dont plus de 80% sont étrangers et représentent notamment l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grande Bretagne et la France. **S.T./APS**

Soudan du Sud Baisse du tiers de la production pétrolière

LES COMBATS au Soudan du Sud ont fait chuter de 29% la production pétrolière, source quasi-unique de revenu pour le pays, a indiqué à Khartoum le porte-parole du président Salva Kiir, Ateny Wek Ateny. «Le Soudan du Sud produit toujours plus de 175 000 barils par jour», a déclaré M. Ateny, alors que le pays produisait 245 000 barils par jour avant le début mi-décembre des combats meurtriers entre les partisans de M. Kiir et ceux de son ancien vice-président Riek Machar. M. Ateny n'a pas précisé ce que la baisse représentait en perte de recettes pour le gouvernement mais a expliqué qu'une évaluation complète serait menée après la fin des combats. «Je sais qu'il y a des installations qui ont été détruites à Bentiu, à Bor et à Malakal, et nous ne pouvons pas faire d'évaluation tant que la guerre n'est pas finie», a-t-il expliqué. Le Soudan du Sud a obtenu son indépendance en juillet 2011 à l'issue de plus de deux décennies de guerre civile dévastatrice. Il contrôle environ 75% de la production pétrolière totale de l'ancien Soudan, mais dépend entièrement des infrastructures du Nord pour ses exportations.

R. B.

Secteur agricole

L'UNPA appelle l'Etat à renforcer son soutien aux paysans

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a appelé les autorités publiques à lever les entraves administratives devant les agriculteurs, notamment en ce qui concerne le financement, soulignant l'importance de renforcer le soutien de l'Etat au secteur, indique le communiqué final du 8^e congrès de l'UNPA. Les congressistes ont, selon la même source, mis en évidence la nécessité d'aplanir les contraintes administratives devant les agriculteurs, notamment en matière de financement en révisant les mécanismes de crédits destinés à cette catégorie (Tahadi et R'fig), en augmentant le soutien de l'Etat au secteur agricole tout en accordant un intérêt particulier au patrimoine

animalier national. L'UNPA a, en outre, insisté sur l'impératif d'accorder une importance capitale à l'élevage et au développement du patrimoine animalier national tout en le préservant et de trouver des solutions radicales aux entraves de financement auxquels font face les éleveurs, selon le communiqué ayant sanctionné les travaux du congrès tenu samedi et dimanche derniers. L'Union a en outre appelé à l'«accélération» de la décision d'octroi par les domaines de l'Etat des contrats de concession et à «prendre des mesures urgentes et coercitives pour mettre un terme au rétrécissement des terres agricoles». Le congrès a mis en exergue «les programmes agricoles actuels et à venir ainsi

que le soutien dont ont bénéficié les producteurs dans différentes activités agricoles», ajoute le communiqué. Au plan politique, l'UNPA a réitéré son soutien à Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat, affichant sa disponibilité à mener campagne en sa faveur dans la perspective de «parachever le processus d'édification et poursuivre les réalisations pour le développement de l'Algérie». Le congrès a appelé, dans ce contexte, les paysans à «respecter l'engagement du congrès à mener campagne au profit de M. Bouteflika et à participer massivement à la présidentielle prévue le 17 avril».

L. M.

Bourse internationale du tourisme à Berlin

L'Algérie présente à la 48^e édition

L'Algérie participera à la 48^e édition de la Bourse internationale du tourisme (ITB) prévue aujourd'hui au centre des expositions de Berlin (Allemagne). Cette participation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'aménagement touristique qui encourage «la présence algérienne dans les différentes manifestations internationales»,

indique un communiqué du ministère du Tourisme et de l'artisanat. La participation de l'Algérie, représentée par l'Office national du tourisme, vise à «mettre en exergue les atouts touristiques de l'Algérie et faire connaître la destination Algérie», ajoute la même source. L'ITB-Berlin constitue le plus grand carrefour mondial dans le domaine

touristique et l'un des rendez-vous les plus importants auquel prennent part les opérateurs touristiques des quatre coins du monde. Cette manifestation sera «une occasion pour prendre connaissance de la situation générale et des tendances futures de la dynamique touristique à travers le monde». Prennent part à ce rendez-vous des représen-

tants de l'Organisation mondiale du tourisme qui prévoit généralement des conférences sur le développement touristique et son impact sur les aspects économique et social. Plus de 10 000 exposants représentant 188 pays avaient pris part à la précédente édition de l'ITB qui a attiré quelque 110 000 visiteurs.

D. N.

Pollution à Réghaïa

Le lac, réceptacle de déchets industriels hautement toxiques

■ Les arrivées d'eaux toxiques se déversent dans le lac, connu pour ses espèces animales et végétales rares dans le monde, faute de pouvoir les traiter au niveau de la station d'épuration de la ville.

Par Salem B.

Des rejets industriels hautement toxiques continuent d'être déversés dans le lac de Réghaïa (est d'Alger), classé «réserve naturelle d'importance internationale» en juin 2003, a-t-on appris mardi auprès du directeur des Ressources en eau

Assainissement à Aïn Témouchent Entrée en exploitation de la station d'épuration

LA STATION d'épuration des eaux usées (STEP) d'Aïn Témouchent est entrée dernièrement en exploitation avec un volume de traitement de 11 000 m³ d'eaux usées par jour, a indiqué hier son chef de projet. Réalisé pour un montant de 2 milliards de dinars, cet ouvrage qui traite quatre millions de mètres cubes d'eaux usées par an, contribuera à la protection de l'environnement, précisément, la sauvegarde du littoral et de la nappe phréatique, a précisé Hachem Noureddine, qui fait état d'une étude en cours pour l'utilisation des eaux épurées dans l'irrigation agricole.

Pour la gestion de cette station, les responsables de la STEP sont appuyés par une société franco-suisse auxquels se joignent les antennes de l'office national d'assainissement (ONA) et la CTH (travaux hydrauliques). Cet ouvrage a généré quelque 210 postes d'emploi, a indiqué Hachem Noureddine.

Deux autres STEP sont en cours de réalisation, selon la direction des ressources en eaux, respectivement, à Aïn Tolba (25 000 équivalent/habitants) et Bouzedjar (20 000 E/H). Une quatrième station, celle d'Aïn El Kihal (25 000 E/H), a été lancée dernièrement en travaux.

Le parc local en stations d'épuration sera renforcé, également, avec deux autres STEP en étude à Beni Saf (200 000 E/H) et Sidi Ben Adda (20 000 E/H). Cette dernière station sera raccordée à celle d'Aïn Témouchent, a-t-on encore souligné.

Ces ouvrages renforceront les six stations de lagunage, exploitées par l'ONA à Sidi Safi, Emir Abdelkader, El Malah, Hassi El Ghella, El Amria et Aïn Larbââ. La capacité globale de traitement est de l'ordre de 250 000 E/H. Elle passera, à la fin 2014, à 595 000 E/H.

Ali O.

(DRE) de la wilaya d'Alger, Smain Amirouche.

Selon Smain Amirouche, les complexes industriels implantés dans cette zone déversent à long terme leurs rejets industriels sur le lac de Réghaïa, «faute de pouvoir les traiter à la station d'épuration de la ville, qui risquerait de tomber en panne, car n'étant pas équipée pour cette tâche».

«Oued Réghaïa se déverse dans le lac de Réghaïa, classé patrimoine mondial.

Avec la station d'épuration de cette ville, nous avons sensiblement amélioré la qualité de l'eau du lac. Mais, il y a encore des arrivées d'eaux d'origine industrielle qui s'y déversent en provenance de la zone industrielle Rouïba-Réghaïa», a précisé M. Amirouche.

Ces «quelques arrivées d'eaux toxiques se déversent dans le lac, connu pour ses espèces animales et végétales rares dans le monde, faute de pouvoir les traiter au niveau de la station d'épuration de la ville», explique-t-il à l'APS. «La mauvaise qualité de ces rejets industriels risque de mettre en difficulté la station d'épuration (de Réghaïa). Cette station utilise le système de boue activée, à base de bactéries, dans le processus d'épuration. Les produits toxiques chimiques tuent les bactéries, cela veut dire que la station s'arrête», a expliqué le DRE. Pour éviter l'arrêt de la station d'épuration, les autorités ont pris la décision de «refuser de raccorder les rejets de certaines industries» de la zone Réghaïa-Rouïba. Ne pouvant être recyclées, ces eaux, contenant d'importantes quantités de produits chimiques hautement toxiques, sont rejetées par les usines dans l'oued Réghaïa, et directement ensuite dans le lac éponyme. La détérioration continue de la qualité de l'eau du lac de Réghaïa par les déversements de matières solides, chimiques et des rejets des eaux usées, menace de disparition plusieurs espèces animales et végétales protégées, et constitue une grande inquiétude, selon la



direction du centre cynégétique de Reghaïa. «La plus grande contrainte à la préservation du lac de Réghaïa, c'est la détérioration du plan d'eau par les déversements des oueds El Biar et Reghaïa, pollués par les eaux usées et chargées de matières chimiques. Des oueds qui ne sont pas raccordés à la station d'épuration de la ville», a déploré le directeur du centre, Abdelghani Boumessaoud, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides.

Par y remédier, estime le DRE de la wilaya d'Alger, des actions sont entreprises en direction des industriels du parc Rouïba-Reghaïa, afin de les obliger à traiter eux-mêmes leurs rejets, à leur niveau, en se dotant de mini-stations d'épuration.

«Nous sommes en train d'obliger les industriels à se doter de systèmes de pré-traitement. Certains parmi eux en sont déjà dotés. Les choses s'améliorent», a-t-il estimé.

En plus de mini-stations de pré-traitement, le DRE annonce un projet d'une station d'épuration qui traitera tous les rejets de la zone industrielle Rouïba-Reghaïa, le plus grand site à l'échelle du pays, avec une superficie de 1 000 hectares

avec la présence de 242 entreprises, qui emploient plus de 27



000 personnes. La réalisation de cette station, a-t-il précisé, est inscrite au programme de

réaménagement de ce parc industriel, initié par le ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement. Mais, les travaux de réalisation de cette station tardent à être lancés.

S'agissant du projet d'aménagement de Oued Reghaïa, long de trois kilomètres, qui prend naissance dans la wilaya limitrophe de Boumerdès (haouch El Makhfi) et qui se déverse dans le lac de Reghaïa, M. Amirouche a affirmé que l'étude est terminée et que les travaux sont proposés à la réalisation dans le cadre du prochain programme quinquennal 2015-2019.

«Les études d'aménagement de Oued Reghaïa sont terminées. Le projet portera sur son traitement et son aménagement. Dans la partie amont, l'eau n'est pas très polluée. C'est en aval qu'il y a beaucoup de rejets industriels et domestiques. Si on

a le financement, on lancera les travaux en 2016», a indiqué le DRE. S. B./APS

Environnement et urbanisme à Ouargla

Plus de 380 infractions enregistrées

La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la wilaya de Ouargla a enregistré plus de 380 infractions durant l'année 2013, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

Ces infractions, dont 207 liées à l'environnement et 174 autres à l'urbanisme, sont en baisse «sensible» par rapport à l'année 2012 où l'on avait enregistré 488 infractions, 239 liées à l'urbanisme et 249 à l'environnement,

selon la même source. Ces infractions portent notamment sur les dépôts anarchiques d'ordures ménagères et le non-respect des horaires fixés pour cela, le rejet des débris de construction, souvent en bordure de routes, les constructions illicites ainsi que l'atteinte aux biens collectifs immeubles, a-t-on précisé. Le service de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, en collaboration avec les services techniques, veille à l'application de la loi en procédant à

l'établissement des procès-verbaux à l'encontre des contrevenants et leur traduction en justice, afin de mettre fin aux pratiques négatives de certains citoyens qui altèrent le visage des villes.

La radio locale de Ouargla a pris part à cette initiative de protection de l'environnement et de préservation de l'image des villes, à travers un programme de sensibilisation avec la participation de citoyens.

Kaml L./APS

Programme d'appui au secteur de la santé

Améliorer la qualité des soins, une priorité

■ Améliorer la qualité des soins à travers l'évaluation continue des établissements, la formation et la disponibilité des équipements et des moyens de soins est le principal objectif du Programme d'appui au secteur de la santé (PASS), a indiqué à Alger le P' Ziri Abbès, directeur général du CHU de Tizi-Ouzou.

Par Nassim M.

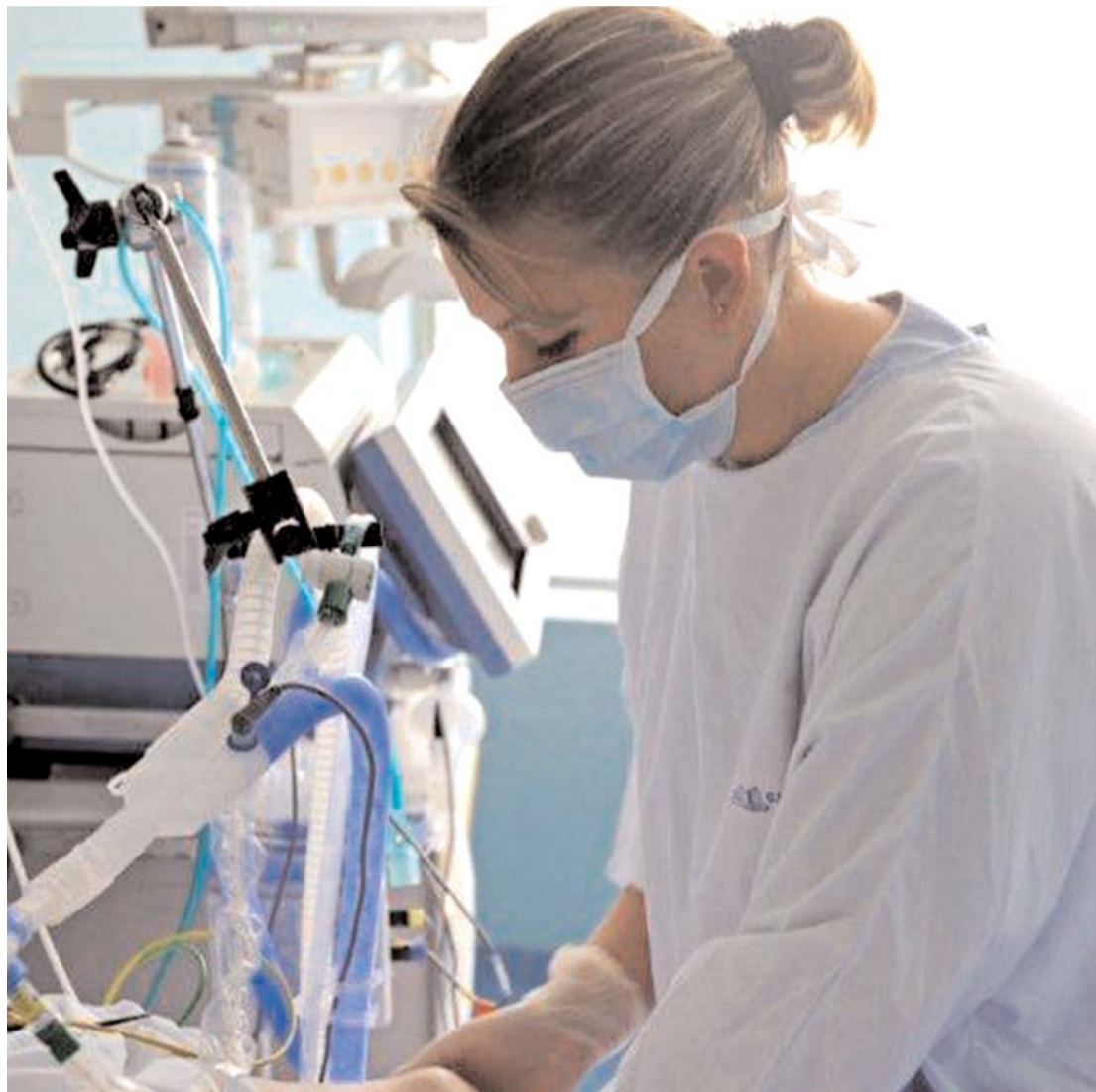
« **P**lusieurs coordinateurs du secteur de la santé sont intervenus dans les hôpitaux pour évaluer la qualité des soins et relancer la dynamique de la santé à travers les formations, enseignements, prise en charge des malades et disponibilité du matériel médical », a précisé le P' Ziri, lors d'une journée d'évaluation de la qualité des soins aux hôpitaux. Le PASS est un programme d'appui au secteur de la santé qui a pour objectif d'assister le ministère algérien de la Santé, de la Population et de la Réforme

Installation à Alger de la commission chargée de l'organisation

Assises nationales de la santé les 2 et 3 avril

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé à Alger l'organisation des Assises nationales de la santé les 2 et 3 avril prochain. Le ministre, qui a présidé la cérémonie d'installation de la commission chargée de l'organisation de ces assises, a appelé tous les acteurs de la santé à apporter leurs contributions lors de ces assises, en vue d'enrichir la nouvelle loi sur la santé et d'élaborer une carte sanitaire adaptée aux développements que connaît la société. Il a indiqué, dans ce contexte, que les visites d'inspection effectuées par les cadres du ministère au niveau de tous les établissements hospitaliers nationaux ont permis de dévoiler un grand déficit dans l'organisation et la gestion de ces infrastructures, soulignant que les nouvelles mesures prises par le ministère pour l'organisation des urgences médicales dans les différents hôpitaux « ont donné leurs fruits ». La loi sur la santé N°85/05 ne répond plus aux exigences actuelles, a rappelé le ministre, soulignant la nécessité de travailler afin d'asseoir un système sanitaire moderne à même de répondre aux besoins des citoyens. Pour un bon suivi de la santé du citoyen, M. Boudiaf a mis l'accent sur la nécessité de réfléchir à un conventionnement avec le médecin de famille et le médecin de référence, à l'instar des pays développés. **F.A.**

Hospitalière dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie sectorielle de modernisation afin de parvenir à une offre de services préventifs et curatifs équitables et de qualité. Le programme d'amélioration des qualités des soins s'effectue à travers un système d'évaluation d'indicateurs sélectionnés à savoir la formation continue des médecins, l'hygiène hospitalière, la disponibilité des médicaments et du matériel ainsi que les délais de prise en charge, a ajouté le P' Ziri, qui est aussi chef de service psychiatrie du CHU de Tizi Ouzou. Il a fait savoir que cinq établissements hospitaliers publics et privés ont été sélectionnés pour la mise en œuvre de ce programme. Les services médicaux de ces structures ont été visités par des experts internationaux de la santé, mandatés par le PASS, pour vérifier les conditions d'administration des soins, a ajouté le même directeur, précisant que la sécurité du patient, l'organisation des soins et les compétences du personnel ont été pris en considération. De son côté, le directeur éthique et déontologie médicale au ministère de la santé, le P' Madjid Bessaha, a souligné que le degré de satisfaction des malades a été pris en considération par des questionnaires remis aux patients à leur sortie de ces établissements médicaux. Afin d'évaluer les connaissances du personnel soignant, des questionnaires d'auto-évaluation ont également été remis aux responsables, médecins et infirmiers pour une évaluation continue de leurs informations



Ph/D. R.

scientifiques, a-t-il ajouté. A la fin de cette évaluation, un guide d'entretien a été remis aux responsables des établissements sur l'organisation et la gestion des structures hospitalières. Les experts internationaux ont proposé aux différentes structures

sélectionnées des mesures d'amélioration des soins personnalisées pour adapter les services médicaux aux normes nationales et internationales. Les résultats et recommandations tirés de ces évaluations seront transmis aux autres structures

hospitalières du pays pour l'adaptation des soins aux standards mondiaux. Ce programme prévoit également le lancement de plusieurs formations sur le management de la qualité et la gestion hospitalière.

N.R.

Hypertension

Attention au traitement chez les plus âgés

Après 80 ans, la prise en charge de l'hypertension n'a rien à voir avec celle des quinquagénaires. Elle doit notamment veiller à ne pas favoriser les chutes. L'âge venant, difficile d'échapper à l'hypertension. Les traitements existent et sont largement prescrits, mais ils se révèlent à double tranchant chez les plus âgés. Ainsi, une étude parue dans la revue *JAMA Internal Medicine* constate une augmentation du nombre de chutes chez les personnes de plus de 70 ans sous traitement antihypertenseur. Les chercheurs de Yale aux États-Unis ont observé pendant trois ans près de 5 000 hypertendus. Pendant cette période, ils ont constaté 400 chutes, dont les plus graves et les plus fréquentes se produisaient chez les patients avec les plus fortes doses d'antihypertenseurs. « Cette étude observationnelle est dans la lignée d'un travail canadien de novembre dernier qui a montré une augmentation des chutes avec fractures de hanche chez les patients âgés sous antihypertenseur », souligne le P' Olivier Hanon, président de la Société française de gériatrie. La raison de ces chutes ? L'hypotension orthostatique, un phénomène fréquent chez les personnes âgées. Il s'agit d'une baisse importante de la pression artérielle lors du passage de la station assise à la station debout. Elle concerne environ 5% des personnes avant 75 ans mais jusqu'à 30%

des plus de 75 ans. La pression artérielle est, de façon physiologique, susceptible de varier considérablement en quelques secondes. Cette variabilité est indispensable pour répondre aux contraintes extérieures, mais en vieillissant elle s'accroît et se régule moins bien, entraînant les hypotensions orthostatiques. Toute la difficulté lors du traitement de la tension chez les plus âgés va être d'éviter ces hypotensions responsables de chutes.

Objectifs différents après 80 ans

Le traitement de l'hypertension chez les octogénaires ne se discute plus depuis plusieurs années. Maîtriser la tension va permettre de diminuer le risque d'attaques cérébrales, d'infarctus du myocarde, d'insuffisance cardiaque et éviter les troubles de la cognition. Mais la prise en charge des octogénaires n'a rien à voir avec celle des quinquagénaires. « Les objectifs tensionnels sont différents après 80 ans.

Chez eux, seule la pression systolique (pression exercée par le sang sur les parois des artères quand le cœur se contracte, NDLR) est à prendre en compte. Elle doit être de 150 mmHg », explique le P' Olivier Hanon. Une pression artérielle qui se mesure en

dehors du cabinet médical par la technique d'automesure, ou en posant un holter tensionnel. En effet, entre 20 et 50% des octogénaires présentent des chiffres plus élevés de pression artérielle lors d'une consultation. Il s'agit de l'effet « blouse blanche », responsable de la mise sous traitement de personnes non hypertendues

Le régime sans sel à éviter chez les plus âgés

À partir d'un certain âge, la prescription de médicaments contre la tension nécessite également quelques précautions. « Nous commençons toujours par un seul antihypertenseur et nous augmentons progressivement les doses jusqu'à atteindre l'objectif. Et après 80 ans, nous ne prescrivons jamais plus de trois antihypertenseurs », explique le P' Claude Jeandel. Certaines maladies chroniques, comme la maladie de Parkinson ou le diabète, mais aussi des pathologies comme la grippe, une diarrhée responsable de déshydratation ou encore certains médicaments comme les psychotropes vont favoriser les hypotensions. Autre paradoxe, le régime sans sel, recommandé chez les plus jeunes, est à éviter chez les octogénaires car il est facteur de déshydratation. **N.T.**

Tizi-Ouzou

Plus de 30 000 foyers raccordés au gaz naturel

■ Plus de 30 000 foyers seront raccordés, d'ici à fin juin prochain, au réseau de distribution du gaz naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou, au terme de l'exécution de la 1^{re} tranche du programme quinquennal 2010-2014, a annoncé le wali de Tizi-Ouzou.

Par Salim F./APS

S'exprimant lors d'une cérémonie d'ouverture des plis des offres techniques relatives à la mise en œuvre de la 2^e tranche de ce programme, Abdelkader Bouazghi a indiqué que la concrétisation de cette première tranche permettra d'atteindre, à cette échéance, un taux de pénétration en cette énergie de l'ordre de 64%, soit l'équivalent de 185 000 foyers.

Ce même taux passera, selon le chef de l'exécutif, à 79% vers la fin de l'année en cours, à l'issue de la réalisation d'une autre tranche du programme portant sur le raccordement d'environ 72 000 foyers répartis sur 288 villages relevant de 45 communes. Bien plus, la pénétration du gaz



dans les foyers est appelée à atteindre le seuil de 90% au terme de la réalisation des distributions publiques restantes, totalisant quelque 38 000 ménages, et ce, vers la fin du premier semestre de l'année 2015, au plus tard. Ce seront, alors, pas moins de quelque 220 000 foyers de la wilaya qui auront bénéficié de cette énergie vitale, a-t-il fait observer. Le reste des foyers, soit 10%, représentant près de 35 000 ménages, verront leur raccordement effectué, dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième partie de

la deuxième tranche du programme quinquennal en cours, «ce qui permettra à la wilaya d'être entièrement couverte en cette énergie», a-t-il ajouté. Soulignant l'effort accompli par la wilaya en la matière, M. Bouazghi a rappelé que le nombre de communes bénéficiaires de cette énergie est passé de 12 en 2010 pour atteindre 43 actuellement, sur les 67 existantes, dont la totalité sera raccordée à l'issue de la concrétisation de l'ensemble des projets signalés, a assuré le wali,

qui a noté qu'en termes de conduite des chantiers du gaz, «le problème financier ne se pose pas». «La concrétisation des projets bute plutôt sur des oppositions de riverains au tracé des conduites du transport du gaz», a-t-il déploré. Pour la levée de ces contraintes, le wali a réitéré son appel aux élus et aux citoyens pour s'impliquer dans la résolution de ce problème, tout en assurant les entreprises réalisatrices de «l'accompagnement nécessaire pour mener les travaux à bon port, dans les délais impartis».

S.F./APS

Mascara/ Menaouer

Lancement de plusieurs opérations de développement

La commune de Menaouer dans la wilaya de Mascara a bénéficié de plusieurs opérations de développement dans divers secteurs, qui seront lancées prochainement, a-t-on appris du président d'APC, Habib Touta. Parmi ces opérations celles de raccordement de 15 villages au réseau d'assainissement, de voiries au village «Ouled Bendouba» et de réfection de trois écoles primaires aux villages «Ouled El Hadj» et «Ain Tamda» et dans la commune mère. Cette collectivité locale verra également des travaux de confortement de la route nationale (RN 7) reliant Mascara à Relizane et de réhabilitation

du chemin de wilaya (CW 15) menant à la commune de Oued El Abtal et des chemins vicinaux, dans le cadre du désenclavement de ces localités.

En outre, des villages relevant de la commune seront dotés de salles de soins pour rapprocher les services sanitaires des citoyens. Les travaux de réalisation de ces structures seront lancés avant fin mars courant à «Ouled Bendouba» et «Ouled Boualem». Par ailleurs, la direction des ressources en eau de la wilaya a programmé la réalisation d'un forage, d'un réservoir et d'une conduite d'eau au profit des villages

«El Bouazid», «Remassa» et «Ouled El Hadj» qui abritent au total 1 000 âmes. Pour leur part, les services de la wilaya ont approuvé la réhabilitation de trois bâtisses utilisées auparavant par la garde communale pour les reconverter en structures de prestation de services. Le président d'APC a indiqué que le wali de Mascara a approuvé, lors d'une visite effectuée la semaine dernière, la reconversion d'une de ces bâtisses en salle de soins à Ain Tamda et des deux autres sièges pour les services des forêts et en polyclinique à Ouled El Hadj.

Rachida M.

Naâma/ Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

Des milliers d'emplois créés en une année

Pas moins de 5 013 emplois ont été créés en 2013 dans la wilaya de Naâma par le biais du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a-t-on indiqué à la direction locale de l'emploi. Ces emplois, dont 3 263 postes ont été générés dans le secteur administratif et 2 834 dans le secteur économique, ont profité aux universitaires et techniciens supérieurs,

les promus des établissements de la formation professionnelle et à des jeunes sans qualification, a précisé le chef de service de la gestion de la main-d'œuvre à la direction de l'emploi, Tayeb Zahal.

L'agence locale de l'emploi a, de son côté, fait état de la réception, durant la même période, par ses quatre antennes à travers la wilaya, de

2 520 offres d'emplois, 1 304 offres dans le secteur privé, 1 142 dans le secteur public, et 74 autres émanant d'entreprises étrangères, contre un total de 22 000 mandes d'embauche, dont 7 400 formulées par la gent féminine.

Selon la même agence, 124 postulants ont été placés dans des postes permanents et 1 954 recrutés pour des emplois tem-

poraires. L'inspection de la Fonction publique de Naâma, par souci de contribuer à l'absorption du chômage dans la région, a procédé à l'organisation de concours, sur diplômes et tests professionnels, pour 335 emplois au niveau de différents secteurs, a indiqué le responsable de l'inspection, Abdelouahab Samah.

A.K.

Chlef Attribution de plus de logements publics locatifs

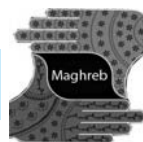
UN QUOTA de 1 140 logements publics locatifs a été attribué à Chlef lors d'une cérémonie organisée en présence du wali, Abou Bakr Essedik Boucetta, des autorités locales et des cadres de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Implanté à Hay Bensouana, dans la périphérie ouest de Chlef, ce quota de logements, fait partie d'un programme de 33 142 logements affectés à la wilaya de Chlef au titre des différents plans quinquennaux, a indiqué à l'APS, le directeur de l'OPGI, Mourad Zouadia. Des statistiques de la direction de l'OPGI, font état dans ce sens de l'attribution à travers la wilaya de 24 000 logements au cours des dernières années, alors que 8 800 logements sont en cours de réalisation, tandis que des études ont été lancées pour 3 000 autres relevant du dernier programme complémentaire alloué à la wilaya. En 2013, au moins 5 640 unités ont été attribuées dans la wilaya, a rappelé la même source, qui assure que plus de 1 000 autres logements sociaux seront attribués avant fin juin prochain. Des pré-affectations de logements sont remises aux bénéficiaires dès que le taux de réalisation des logements atteint 60%, afin de les rassurer et de faciliter les attributions après la réception des logements, a-t-il observé.

Mahi A.

Illizi Budget conséquent pour l'électrification agricole

Une enveloppe de plus de 140 millions DA a été réservée à la réalisation de 60 km de lignes électriques pour alimenter les zones agricoles dans différentes communes de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris auprès des services de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz centre). L'opération, confiée à plusieurs entreprises, devra permettre de mettre fin aux problèmes d'absence d'électricité qui empêche un bon développement de l'activité agricole dans la région, a révélé le responsable de la distribution, Abdelkader Biter. Elle devra permettre de couvrir l'ensemble des régions agricoles, à l'instar des zones de Takbelt, d'El-Haloufa, et de la route de l'aéroport, au chef-lieu de wilaya, celles de Tadrert, Tigherghert et El-Mihane dans la région de Djanet, et d'autres régions agricoles de la wilaya, selon la même source. Cette opération va impulser l'agriculture dans la wilaya d'Illizi en encourageant les agriculteurs à multiplier leurs efforts, afin d'assurer un essor de cette activité vitale dans la région, a-t-on indiqué.

N.D.



Autodétermination du peuple sahraoui

Le Conseil de sécurité appelé à promulguer des résolutions «exécutoires»

■ Le Conseil de sécurité est appelé à adopter des résolutions qui contraignent la partie marocaine à accepter l'organisation d'un référendum par lequel le peuple sahraoui décidera de son sort conformément à la légalité internationale.

Par Lamia K./APS

Au cours d'une rencontre avec la presse tenue au centre d'information sahraoui consacrée à la politique française dans la région et à la question du Sahara occidental sur fond de tension dans les relations franco-marocaines, Boudjemaa Souileh, professeur de droit international et membre du conseil permanent des juristes arabes, a indiqué à Alger que le Conseil de sécurité des Nations unies (Onu) est appelé à promulguer des résolutions «pertinentes et exécutoires» concernant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, «au lieu de recourir à la politique de tergiversation». M. Souileh a appelé le Conseil de sécurité à adopter des résolutions qui contraignent la partie marocaine à accepter l'organisation d'un référendum par lequel le peuple sahraoui décidera de son sort conformément à la légalité internationale. L'ancien président de la commission des relations extérieures du Conseil de la nation a ajouté que le principe de l'autodétermination est malmené, car tous les rapports émanant des organisations onusiennes, des agences spécialisées, des organisations gouvernementales et non gouvernementales qui soutiennent ce droit (autodétermination) soulignent les violations des droits de l'Homme au Sahara occidental par les autorités marocaines alors que ces rapports ne renferment aucun caractère exécutoire et légal. Par ailleurs M. Souileh s'est interrogé sur les raisons

réelles qui sont à l'origine des tergiversations et du laxisme observés dans l'application des décisions onusiennes relatives à l'autodétermination du peuple sahraoui, faisant fi de ce qui est énoncé dans le droit international et les chartes relatives aux droits de l'Homme. L'intervenant a également dénoncé «les politiques discriminatoires» pratiquées par certains Etats et organisations «influentes» à l'égard des droits de l'Homme au Sahara occidental dans un contexte de «mondialisation» de ces droits. Le juriste n'a pas manqué de rappeler au cours de la rencontre l'absence de «toute tutelle légale» du Maroc sur le Sahara occidental, ajoutant que «la seule qui existe est celle du Front Polisario, représentant unique et légitime du peuple sahraoui». Il a évoqué à ce propos le dernier rapport du Département d'Etat américain sur la situation des droits de l'Homme dans le monde rendu public jeudi dernier et dans lequel les Etats-Unis condamnaient les violations par le Maroc des droits de l'Homme au Sahara occidental. Ce rapport qualifie la situation au Sahara occidental de «problème grave» et dénonce les violences physiques et autres pratiques répressives visant à faire «avorter» les revendications liées à l'indépendance et à l'autodétermination. A cet effet, M. Souileh a affirmé que la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) «ne dispose toujours pas d'un mécanisme de contrôle des prérogatives qui lui sont



Ph : DR

dévolues dans ce domaine. Pour sa part, l'ambassadeur sahraoui à Alger, Brahim Ghali a affirmé que les résolutions de l'Onu «doivent inclure des sanctions pour amener le Maroc à se conformer à la légalité internationale et à coopérer avec l'Onu et avec la partie sahraouie pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination». Le diplomate sahraoui a indiqué que «le règlement de la question sahraouie passe par une consultation démocratique du peuple sahraoui lors de laquelle il décidera de son sort», ajoutant que «toutes les autres propositions restent sans effet et ne sont pas à même d'instaurer la paix et la stabilité dans la région nord-ouest de l'Afrique». M. Ghali a indiqué que l'escalade et la provocation marocaine envers la France «est un geste par lequel le Maroc anticipe les débats au Conseil de sécurité prévus fin avril prochain». Evoquant le communiqué commun publié après la visite du Premier ministre français en Algérie, l'ambassadeur sahraoui a fait état d'une évolution

«relative» dans la position française concernant du moins, a-t-il dit, «l'attachement à l'autodétermination et à la légalité internationale au Sahara occidental». La position française «fait peur au Maroc et lui fait sentir que la France laissera passer le prochain projet de résolution au Conseil de sécurité», a-t-il indiqué, soulignant que «le Maroc veut exercer des pressions sur la France et l'amener à dialoguer pour maintenir sa position adoptée lors de précédentes réunions sur le Sahara occidental». Le diplomate a mis l'accent sur la politique d'«escalade» du Maroc, notamment à travers la visite effectuée par le roi du Maroc Mohammed VI au Mali, «pour tenter d'avoir un rôle central dans la région». Le Maroc «ne détient pas en réalité les moyens matériels, économiques, politiques et géographiques qui lui permettent d'assumer ce rôle, et pour cela il tend à entraver les efforts algériens visant à préserver l'unité du Mali et à régler les problèmes des Maliens», a-t-il précisé. Il a salué le rôle «important» de

l'Algérie en tant que force régionale et africaine, raison pour laquelle la partie marocaine tente de «perturber» ses démarches louables.

L.K./APS

Libye L'ONU condamne une attaque contre le Parlement

LA MISSION d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a condamné une attaque, dans la capitale Tripoli, contre le Parlement libyen, le Congrès général national, ainsi que les actes de vandalisme commis sur le bâtiment. «La Mission souligne l'importance du respect des institutions légitimes, rejette la violence politique et appelle à garantir la liberté d'expression par des moyens pacifiques», a déclaré la mission onusienne dans un communiqué de presse.

Ces principes «servent à assurer la poursuite du processus politique pour réaliser une transition démocratique et pour préserver la sécurité et la stabilité en Libye», a-t-elle ajouté. Le Congrès général national est une assemblée de 200 membres élue en juillet 2012 par les électeurs libyens, et dont le président exerce les fonctions de chef de l'Etat libyen pendant la période de transition. Selon les médias, des dizaines de protestataires armés ont envahi les locaux du Congrès général national, la plus haute autorité politique du pays, pour demander sa dissolution. **R.D.**

Tunisie

Mehdi Jomâa: «Une situation économique difficile qui risque de s'aggraver»

Dans une interview télévisée diffusée sur les chaînes publique Wataniya 1 et privée Nessma TV, le Chef du gouvernement provisoire tunisien Mehdi Jomâa a indiqué lundi soir que le diagnostic effectué par le gouvernement a fait ressortir «une situation économique difficile qui risque de s'aggraver si des mesures d'urgence ne sont pas prises». Le gouvernement, a-t-il annoncé, dans ce contexte optera pour «la souscription interne» et compte pour ce faire sur le soutien de tous les Tunisiens. Mehdi Jomâa a relevé que depuis ces trois dernières années la Tunisie consomme désormais plus qu'elle n'investit. L'Etat, a-t-il dit, consacrait une enveloppe d'environ 4,3 milliards de dinars aux investissements dont 1,8 milliard

de dinars dédiés aux projets de développement. Seulement depuis ces trois dernières années, les investissements sont bloqués, ce qui a rendu la tâche plus difficile, a-t-il noté. «L'endettement, a-t-il ajouté, se situe aujourd'hui à hauteur de 50%. Le montant de la compensation s'est progressivement accru entre les années 2010 et 2013 de 270%. La masse salariale a, quant elle, absorbé plus de 60% du budget de l'Etat dû en grande partie à l'importance des recrutements opérés dans la fonction publique». Sur un autre plan, le Chef du gouvernement a indiqué que le schéma de développement s'est basé sur l'emprunt. Les crédits se sont élevés à 23,5 milliards de dinars et ont couvert principalement ces trois dernières

années les charges de compensation et de la masse salariale. «Le gouvernement est appelé à prendre des mesures d'urgence pour dynamiser l'économie, accélérer la croissance et structurer l'économie malgré le temps relativement court qui lui est imparti», a noté le Chef du gouvernement, annonçant l'organisation d'un dialogue national sur l'économie. Les mesures d'urgence à prendre, a-t-il précisé, concernent la création d'emplois à travers l'encouragement de l'initiative, le développement des micro-entreprises, la promotion de l'investissement privé dans les régions et l'accélération du rythme de réalisation des projets régionaux bloqués, au nombre de 250 projets. **M.C.**



Proche-Orient

Obama appelle Netanyahu à prendre des décisions difficiles

■ Barack Obama a appelé lundi Benjamin Netanyahu à prendre des décisions «difficiles» pour la paix au Proche-Orient, mais le Premier ministre israélien lui a répondu que les Palestiniens n'avaient pas rempli leurs obligations dans ce processus.

Par Ali O.

Le Président américain a fait remarquer que la date-butoir de la fin des négociations directes avec les Palestiniens se rapprochait. «Il va falloir prendre certaines décisions difficiles», a-t-il déclaré face aux journalistes au début d'une réunion avec M. Netanyahu dans le Bureau ovale. De son côté, le dirigeant israélien a estimé que contrairement à son pays, les Palestiniens n'avaient pas fait le nécessaire dans ce dossier. «Pour l'instant, Israël a démantelé» des colonies et relâché des centaines de «terroristes» palestiniens, a remarqué M. Netanyahu. «Israël a fait ce qu'il devait, et je suis désolé de le dire, mais les Palestiniens n'ont pas fait de même», a-t-il poursuivi. Avant d'évoquer les négociations de paix, M. Netanyahu a parlé d'emblée de l'Iran, affirmant à son interlocuteur que le dossier nucléaire de la république islamique représentait le défi «le plus important» auquel leurs deux pays étaient confrontés. «Le plus important défi, sans aucun doute, est d'empêcher l'Iran de se doter de la capacité d'élaborer des armes nucléaires», a assuré le dirigeant en appelant à démanteler



totale les installations nucléaires de Téhéran. M. Netanyahu exprime depuis des mois son inquiétude vis-à-vis de la tournure des pourparlers entre les grandes puissances et l'Iran après qu'un accord intérimaire eut été trouvé en novembre sur le programme nucléaire de la république islamique. Mobilisé pendant le week-end par l'intervention russe en Ukraine, l'une des pires crises de politique étrangère qu'il ait dû gérer, M. Obama s'est retrouvé avec M. Netanyahu en terrain plus balisé mais face à un dossier, le processus de paix israélo-palestinien, qui lui résiste

depuis son arrivée au pouvoir il y a cinq ans malgré ses engagements. Les pourparlers de paix, qui ont repris en juillet 2013 après quasiment trois ans d'interruption, sont censés déboucher d'ici au 29 avril sur un «accord-cadre» traçant les grandes lignes d'un règlement définitif sur les questions dites de «statut final»: les frontières, les colonies, la sécurité, le statut de Jérusalem et les réfugiés palestiniens. Mais les discussions n'ont pas enregistré d'avancées concrètes et le secrétaire d'État John Kerry a fait savoir que les discussions se poursuivraient probablement au-delà de la date-butoir. Dans un

entretien publié dimanche par Bloomberg, le président américain avait mis en garde son hôte au sujet de la «construction accélérée dans les colonies» et estimé que «si les Palestiniens arrivent à la conclusion qu'un État palestinien souverain et contigu n'est plus possible, alors notre capacité à gérer les conséquences internationales sera limitée». Selon des statistiques officielles israéliennes publiées lundi, le nombre de mises en chantier de logements dans les colonies juives de Cisjordanie occupée a plus que doublé en 2013 par rapport à 2012. Le négociateur en chef palestinien, Saëb Erakat, a

salué les déclarations de M. Obama, qualifiant d'«illusion» l'idée selon laquelle la colonisation améliorerait la sécurité d'Israël. «Netanyahu doit le comprendre. C'est la vérité», a affirmé M. Erakat, par ailleurs attendu à Washington hier. Mais Dani Dayan, représentant des colons, a condamné «l'incompréhension éhontée» des réalités régionales dont fait preuve selon lui M. Obama, et a exhorté M. Netanyahu à «résister à l'intimidation» de Washington. M. Kerry avait déjà provoqué l'ire de la droite israélienne en mettant en garde début février contre les risques de boycottage d'Israël si ce dernier ne concluait pas rapidement la paix. Deux semaines après M. Netanyahu, M. Obama recevra le président palestinien Mahmoud Abbas. Les Palestiniens ont manifesté leur hostilité à un accord-cadre qui inclurait «l'exigence d'une reconnaissance de la judéité de l'État d'Israël comme État-nation juif», élément cardinal d'un accord de paix pour M. Netanyahu. Peu avant l'arrivée de M. Netanyahu à la Maison-Blanche, un Palestinien a été tué lundi dans le nord de la bande de Gaza par un raid israélien, qui a également fait trois blessés, selon des sources médicales dans le territoire gouverné par le Hamas. A. O.



Points chauds

Transparence

Par Fouzia Mahmoudi

A droite aucun des adversaires de Copé ne veut prendre le risque de le critiquer frontalement de peur d'être rendu responsable d'éventuels mauvais résultats aux prochaines municipales du 23 mars prochain. Le président de l'UMP accusé par le magazine *Le Point* de favoritisme financier qui aurait provoqué le gouffre de 11 millions d'euros que les militants et sympathisants ont dû combler l'année dernière, a préféré se cacher derrière une règle générale de transparence, qu'il souhaite voir imposée à tous, plutôt que de fournir des explications détaillées sur son cas personnel. Et si à l'UMP aucun des hauts cadres n'ose critiquer ouvertement le comportement de leur président, certaines allusions sont glissées à demi-mots. Ainsi, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac, Alain Juppé, a déclaré cette semaine comprendre «l'irritation» de Jean-François Copé face aux «accusations dont il est l'objet», mais il a estimé que mettre en cause l'ensemble des médias était «toujours forcément un peu injuste». «Je comprends l'irritation de Jean-François Copé, il est toujours extrêmement pénible d'être accusé à tort, comme il le dit», a déclaré le maire de Bordeaux à des journalistes. «En ce qui concerne les médias, je crois que l'amalgame est toujours injuste», a-t-il toutefois ajouté. Interrogé sur les propositions évoquées par le président de l'UMP lors de son intervention, Alain Juppé a jugé que l'on pouvait toujours y réfléchir. «Je constate qu'il existe des lois sur la transparence, appliquons-les dans toute leur rigueur, dans leur clarté. Et puis s'il faut les compléter, on verra». L'ex-Premier ministre de Nicolas Sarkozy, François Fillon, Némésis de Jean-François Copé, se fait lui encore plus évasif affirmant qu'il fallait laisser passer les municipales avant de s'atteler à l'étude des propositions sur la transparence avancée par son adversaire. «La priorité est le soutien des candidats de la droite et du centre pour infliger une lourde défaite à la majorité et forcer François Hollande à changer de politique», a ajouté François Fillon. La solidarité est ainsi de mise à l'UMP et cela même entre ennemis jurés, les municipales étant plus importantes que les querelles intestines. Surtout lorsque celles-ci peuvent entacher l'ensemble d'un parti déjà en mauvaise posture.

F.M.

Irak Prise d'otages à la mairie de Samarra au nord de Bagdad

Deux kamikazes ont pris d'assaut hier les locaux de la mairie de Samarra, dans la province de Salaheddine au nord de Bagdad, prenant plusieurs personnes en otages, ont indiqué des sources de la sécurité. Cette attaque, la deuxième du genre ces derniers mois, survient alors que l'Irak connaît ses pires violences depuis six ans. Deux kamikazes portant des ceintures explosives ont attaqué la mairie de Samarra, alors qu'une voiture piégée conduite par un kamikaze a explosé simultanément près du bâtiment, a indiqué un officier de police de Samarra (110 km au nord de Bagdad). Selon une source du commandement des opérations de Samarra, les deux kamikazes retiennent plusieurs personnes en otages à l'intérieur du bâtiment. D'autres sources de sécurité ont indiqué que des affrontements avaient lieu à l'intérieur du bâtiment, tandis qu'un officier et une source de l'hôpital de la ville faisaient état de 24 blessés, en majorité des policiers touchés par l'explosion de la voiture piégée. Un adjoint au maire figure parmi les blessés, selon la source médicale. Le 16 décembre, une attaque similaire avait eu lieu contre la mairie de



Tikrit, une autre ville de la province de Salaheddine, où des kamikazes avaient également pris plusieurs personnes en otages et fait détoner une voiture piégée. Les forces de sécurité avaient alors réussi à libérer les otages mais un membre du Conseil municipal et deux policiers avaient été tués. La semaine d'après, le 23 décembre, des kamikazes avaient attaqué le siège d'une télévision locale à Tikrit, tuant cinq journalistes. La province de Salaheddine comprend également Souleimane-Bek, située sur la route principale reliant Bagdad au nord de l'Irak, où des affrontements ont

opposé à plusieurs reprises les insurgés aux forces de sécurité pour le contrôle de la localité. Ailleurs en Irak, un milicien des Sahwa (anti-Qaïda) a été tué hier dans une attaque dans la province de Kirkouk (nord) et un policier a péri dans une autre attaque à Mossoul (nord). L'Irak est plongé depuis début 2013 dans une nouvelle spirale de violences, renouant avec les niveaux de 2008, lorsque le pays sortait à peine de deux années d'un conflit confessionnel ayant fait des dizaines de milliers de morts, après l'invasion américaine de 2003.



Salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryad El Feth

Soirée artistique au profit des cancéreux

■ La salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryad El Feth abritera le 19 du mois de mars courant un rendez-vous artistique à titre caritatif au profit de la lutte contre le cancer. Organisé par Bab Edd'Art Magazine, cette soirée verra la participation de plusieurs artistes bénévoles, à l'image de Meziane Amiche du groupe CaravanSérail, l'auteur, compositeur et interprète de musique populaire moderne Nassim Djezma, le fondateur du groupe Democratoz Sadek Bouzinou ainsi que Hayet Zerrouk et Chems Eddine Abacha du groupe Freeklane.

Par Selles Abla

Les soirées musicales ne sont pas faites uniquement pour se régaler et passer des moments de danse et de chant. C'est aussi une manière pour s'entraider et passer des messages humanitaires. En effet, c'est le but d'un rendez-vous artistique prévu pour le 19 du mois de mars courant à la salle Ibn Zeydoun de l'Office

Ryad El Feth. Il s'agit d'un concert caritatif au profit de la lutte contre le cancer organisé par Bab Edd'Art Magazine. Cette soirée artistique regroupera un ensemble d'artistes bénévoles dont les revenus seront donnés aux cancéreux. Le but majeur de cette manifestation artistique est de sensibiliser les gens sur la gravité de cette maladie, l'importance du dépistage en tant que moyen de prévention



et mettre la lumière sur les symptômes et les différentes formes du cancer. Malgré l'image caritative de cette soirée, le public va passer de bons moments musicaux avec les artistes participants. Une programmation artistique riche et variée est prévue pour cette soirée. Entre musique moderne et ancienne, le public est promis de passer une belle soirée. D'ailleurs, plusieurs

noms de la scène artistique ont accepté de participer à cet événement, à l'image de Meziane Amiche du groupe CaravanSérail, l'auteur, compositeur et interprète de musique populaire moderne Nassim Djezma, le fondateur du groupe Democratoz Sadek Bouzinou ainsi que Hayet Zerrouk et Chems Eddine Abacha du groupe Freeklane. Ces artistes ne

manqueront pas de chanter les meilleures chansons de leur répertoire musical et offrir au publi d'agréables moments d'attraction.

Le public a reçu cet événement avec beaucoup de respect sur le réseau social facebook et beaucoup de gens ont promis d'être nombreux lors de cette soirée afin d'assurer une petite aide aux enfants atteints du cancer. «Personne n'est à l'abri de cette maladie et c'est un plaisir d'aider ces enfants innocents», écrivait une dame sur le mur de facebook. Le prix du billet est fixé à 600 DA et tous les fonds récoltés lors de cette soirée serviront à la prise en charge des enfants atteints de cette maladie, expliquent les organisateurs.

Il est à noter que le cancer a pris de l'ampleur ces dernières années dans notre pays devant l'ignorance de la population des causes et des symptômes. Ainsi, plusieurs campagnes de sensibilisation sont organisées dans plusieurs villes du pays pour lutter contre cette maladie meurtrière.

A.S.

Échanges culturels

Les oasis biskries se parent des couleurs oranaises

Le riche patrimoine culturel de la wilaya d'Oran, mis en valeur dans les oasis des Ziban dans le cadre des festivals locaux des arts et cultures populaires, suscite un engouement certain chez les Biskris, curieux de découvrir les multiples facettes de la culture d'El Bahia et de sa région, a-t-on constaté. Le coup d'envoi de cette manifestation culturelle a été marqué dimanche soir par la présentation, en plein air, sur la place de la Liberté, d'un gala folklorique ponctué par des séquences musicales et des danses inspirées du patrimoine oranais.

L'inauguration d'une exposition d'information relatant l'histoire et les particularités du musée national Ahmed-Zabana, de la grotte du mont Murdjadjo, des mausolées

de Sidi El-Houari, de Sidi-Hasni et de Sidi Ghanem.

Un aperçu sur le parcours de la regrettée Sabah Es-Saghira (1952-2005) et du défunt historien Yahia Bouaziz (1929-2007) ont suscité un réel intérêt auprès des visiteurs qui ont défilé avec admiration devant les stands de cette exposition.

Un mini-salon d'arts plastiques, présentant des tableaux réalisés par les élèves de l'Ecole des beaux-arts d'Oran, et une palette d'images photographiques reflétant les paysages fabuleux de cette région côtière, a également été organisé dans le cadre de cette semaine culturelle, au grand bonheur des visiteurs. Des échantillons de produits artisanaux (art culinaire, confection d'habits

traditionnels, broderie sont également présentés au public venu nombreux admirer le patrimoine de cette wilaya de l'ouest du pays.

Plusieurs pièces théâtrales dont, notamment «Hadjar» de la coopérative culturelle «Théâtre d'aujourd'hui» et des galas artistiques animés par les artistes Sid Ahmed Guettaï, Abdelkader Chriki, Khadidja Salhi et Cheb Samir égayeront les journées de cette semaine culturelle, a souligné Mohamed Benali, membre de la délégation oranaise.

Une délégation composée de 50 membres se charge de l'animation des différentes activités au programme de cette semaine culturelle.

La Perle des Zianides hôte d'Ain Témouchent

Plusieurs facettes culturelles et historiques de la wilaya de Tlemcen marquent la semaine de la Perle des Zianides, qui a débuté dimanche au complexe culturel d'Ain Témouchent.

Organisée dans le cadre des échanges culturels entre les deux wilayas, la manifestation met en relief le riche patrimoine culturel et artisanal de Tlemcen à travers une exposition d'ouvrages, d'œuvres et de photogra-

phies anciennes des Zianides. Henbel et Bourabah, œuvres de tissage se sont également invités à cette fête qui a drainé un public nombreux à la soirée d'ouverture, marquée par plusieurs représentations artistiques, notamment des troupes de danse «Allaoui» ou danses populaires d'Ain Youcef et Remchi qui ont fait vibrer l'assistance. La chanson andalouse et hawzi, qui fait la fierté de cette wilaya, n'a pas été en reste, puis-

qu'elle a été représentée en force à cette occasion. La première soirée a donné lieu, par ailleurs, à la présentation d'un mariage tlemcénien, au cours duquel la mariée était ornée de bijoux et de costumes traditionnels, tels que la «Chedda» et le «Kafan». Le public a eu droit aussi à des lectures poétiques et les enfants à une représentation théâtrale.

Hani Y.

Poésie

Décès du poète palestinien Ibrahim Mohamed Salah

Le poète palestinien Ibrahim Mohamed Salah, connu sous le pseudonyme d'«Abou Arab» est décédé dimanche à Homs, en Syrie, à l'âge de 83 ans, des suites d'une longue maladie, rapportent les médias palestiniens. Surnommé également le «poète de la révolution palestinienne», Abou Arab a laissé, durant son long parcours, près de 300 œuvres, entre chan-

sons et poésies reprises par les Palestiniens dans différentes circonstances.

Né en Galilée (nord de la Palestine) en 1931 dans le village «Echadjar», Abou Arab a vécu dans un perpétuel déracinement dû à la politique d'expropriation pratiquée par l'occupant israélien, s'exilant successivement à «Kafr Qenna», «Arrabet El Bettouf», puis au Liban avant

d'élire domicile en Syrie.

Nommé responsable de la chanson populaire à la radio «Sawt Filastine» (La voix de la Palestine), le poète a fondé en 1980 sa première troupe musicale, «Firkat Filastine li Ettourath Echaâbi» (Troupe palestinienne pour le patrimoine populaire), avant de la rebaptiser «Firkat Najj Al Ali», en hommage au célèbre caricaturiste palestinien,

assassiné en 1987. Après une absence de 64 ans, Abou Arab est revenu en Palestine pour participer à différentes manifestations culturelles. «Heddi ya bahr» (Calme toi ô mer) figure parmi les chansons célèbres qui marquent le riche parcours d'Abou Arab – inhumé lundi – et que les Palestiniens affectionnent en particulier. APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Khaldoun
Vendredi 07 mars :
Djmawi Africa anime une soirée artistique
Samedi 08 mars :
Concert de musique animé par le chanteur Massi

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Du 05 au 30 mars :
Exposition d'art plastique en hommage à Aïcha Haddad

Galerie Dar-El-Kenz
Jusqu'au 8 mars :
Exposition de l'artiste plasticien Zoubir Hellal intitulée «Ecoute petit homme».

Galerie Art 4 You (Sacré Coeur, Alger)
Jusqu'au 15 mars :
Exposition de peinture «L'écho des périples» de Nadir Remita

Manège El Hamri (Oran)
Jusqu'au 20 mars :
Cirque Amar

Coup-franc direct



Garder la concentration

Par Anouar M.

Certains se mettent dès maintenant à rêver du Mondial et faire comme s'il sera l'occasion pour le football national de revenir en force sur la scène internationale. Certes, c'est bien d'avoir un certain optimisme et de se dire que tout est possible surtout qu'il s'agit d'un tournoi. Toutefois, il serait bien également de garder sa concentration et éviter de crier victoire. Certains joueurs se placent déjà dans ce rendez-vous alors qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir et qu'il faudra de ce fait éviter un optimiste béat qui ne sera que préjudiciable à la sélection nationale. L'exemple de la CAN est encore vivant dans les mémoires, puisqu'on avait pensé être arrivé et qu'on a été refroidi par les résultats négatifs de nos capés qui n'ont pas pu se qualifier pour le second tour de cette compétition. Nous avons reçu comme une douche froide vu que d'aucuns ne s'attendaient vraiment à cette situation et que les Algériens espéraient tout au moins refaire le coup de 2010 en Angola où l'Algérie avait réussi à passer en demi-finale du rendez-vous africain. Cet exemple devrait être pris en considération pour éviter une autre déception et garder sa concentration pour la phase finale du Mondial.

A. M.

Ligue 1 (22^e journée - match avancé) MC Alger - ES Sétif à 14h30

Le match avancé de la 22^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 entre le MC Alger et l'ES Sétif, initialement prévu mercredi à 15h00 au stade Omar-Hamadi, a été avancé d'une demi-heure en raison de la tenue de la rencontre amicale internationale des Verts contre la Slovaquie le même jour à 18h00 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a indiqué lundi la LFP.

Le match entre le MCA et l'ESS a été avancé au mercredi 5 mars au stade Hamadi (Alger) pour permettre aux Sétifiens de rallier la capitale burkinabè Ouagadougou pour disputer le match retour des 16^{es} de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Au match aller disputé dimanche au stade du 8-Mai-1945 à Sétif, le représentant algérien s'est largement imposé contre l'ASFA Yennenga sur le score de 5 à 0.

Le reste des rencontres de la 22^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 aura lieu le samedi 8 mars à l'exception du match CS Constantine-USM Alger, programmé le vendredi 7 mars au stade Hamlaoui de Constantine.

A l'issue de la 21^e journée, l'USM Alger est en tête du classement avec trois points d'avance sur son poursuivant direct, l'ES Sétif.



Foulées des gazelles (3^e édition) Une belle opportunité pour les femmes

La 3^e édition de la course «Foulées des gazelles», prévue le 8 mars prochain au Parc zoologique et des loisirs de Ben Aknoun (Alger), constituera une «opportunité» pour encourager les femmes algériennes à pratiquer

le sport, ont indiqué les organisateurs, lundi à Alger. «Nous comptons, à travers cette 3^e édition, offrir au maximum de femmes algériennes un espace pour se rencontrer et pratiquer du sport, seul moyen pour préserver leur santé», a déclaré, lors d'une conférence de presse, Abdelmajid Rezkane, directeur de la société Sport Events international, organisatrice de l'événement. «Cette traditionnelle course «Foulées des gazelles» coïncide cette année avec le 8 mars, Journée mondiale de la femme. Ce sera une fête féminine avec un cachet sportif», a-t-il ajouté. Après la première édition (2011) marquée par la participation de près de 500 femmes, Rezkane espère que la course de cette année va connaître «un engouement encore plus important notamment avec la présence d'enfants trisomiques (50) et des non-voyants (20) de l'école d'El Achour, ce qui donnera une touche humanitaire à cet événement». Le coup de starter de la 3^e édition des Foulées des gazelles, organisée sur une distance de 3 km, sera donné à 10h00 à l'intérieur du Parc zoologique en allure libre (course ou marche). Les participantes seront scindées en quatre groupes selon la catégorie d'âge : 18 à 30 ans, 31 à 40 ans, 41 à 50 ans et plus de 51 ans. Les femmes désirant prendre part à ce rendez-vous peuvent se présenter le jour de la course (8h30-9h30) pour s'inscrire au secrétariat qui sera installé au parc de Ben Aknoun, près du lieu de départ au niveau du village africain.

Tour d'Algérie de cyclisme Sétif se prépare

Sétif se prépare, par la mise en place de l'ensemble des moyens nécessaires, à accueillir le grand Tour d'Algérie cycliste (GTAC) qui sera dans la capitale des Hauts-Plateaux le 19 mars prochain, a indiqué lundi le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Tarek Krache. Ce responsable a souligné qu'au cours d'une réunion tenue dimanche au siège de la DJS, tous les responsables concernés (directeurs de l'OPOW et de l'Office des établissements de jeunesse, notamment), ainsi que les élus des communes que le GTAC est appelé à traverser, ont été appelés à «ne ménager aucun effort pour donner à la caravane du Tour une image valorisante de la wilaya de Sétif». Le GTAC qui sillonnera la moitié du pays, d'Ouest en Est, et concernera 21 wilayas du pays, durera trois semaines pour s'achever le 29 mars prochain par le critérium international de Blida.



Match amical Algérie-Slovénie ce soir Les Verts affûtent leurs armes

■ L'équipe nationale joue ce soir le match amical face à la Slovaquie au stade Mustapha-Tchaker de Blida et ce, pour préparer le Mondial qui se déroulera au mois de juin prochain.

Par Anouar M.

Le sélectionneur national, Halilhodzic, a convoqué 28 joueurs pour ce match qui reste beaucoup plus un test pour voir la forme de tous les joueurs avant d'être fixé sur leur forme et prendre ensuite une décision sur leur convocation définitive pour le Mondial. Il faut savoir que ce match sera quelque peu spécial vu que la sélection nationale aura en son sein un nouvel élément qui n'est autre que le milieu de terrain offensif de Tottenham, Nabil Bentaleb, qui a fait le choix du cœur et a rejoint la sélection nationale. Ce match vient aussi dans un contexte quelque peu spécial avec tout ce qui s'est passé avec le driver des Verts et sa «guerre froide» avec le patron de la FAF après son refus de renouveler son contrat qui arrive à expiration après le



L'EN prépare le Mondial du Brésil

Mondial. Le plus important est que la sélection nationale va tenter d'affûter ses armes et démontrer qu'elle est sur la bonne voie pour préparer le Mondial brésilien, même si l'échec est relativement loin et que les joueurs auront le temps d'améliorer leurs performances.

Le match sera aussi très important du point de vue de la stratégie à adopter pour être d'attaque avant la Coupe du Monde qui demande une plus grande concentration. Certains

éléments seront aussi fixés sur leur forme, surtout pour ceux qui reviennent de blessure, tels que Halliche et Yebda ou ceux qui manquent de compétition à l'exemple de Djebbour.

Certes, la Slovaquie n'est pas vraiment le sparring-partner souhaité, mais le coach des Verts souhaite au moins avoir une idée claire pour ne pas se tromper sur la forme des joueurs avant de rendre publique la liste définitive des joueurs qui devront prendre part au Mondial.

A. M.

Nabil Bentaleb

«Mon choix pour l'Algérie a été fait dès le départ»

Le néo-international algérien, Nabil Bentaleb, a révélé lundi à Alger que sa décision de jouer pour l'Algérie avait été prise dès sa première entrevue avec le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua. «Ma décision a été prise dès le départ. J'ai juste préféré rester discret à ce sujet», a affirmé le joueur lors de la zone mixte organisée lors du regroupement des Verts à Sidi Moussa, en compagnie de quatre autres joueurs de la sélection. «J'ai consulté mes proches et ils m'avaient tous conseillé la même chose : écoute ton cœur. A partir de là, le choix est devenu facile», a-t-il ajouté. Le jeune prodige de Tottenham Hotspur (20 ans), dont c'est la première convocation en équipe nationale, a affirmé s'être



déjà bien adapté. «C'est en grande partie grâce à la sympathie des joueurs, qui ont tout fait pour faciliter mon intégration», a-t-il tenu à préciser. Interrogé à propos de l'équipe

de France et la Fédération française de football qui avaient regretté son choix pour l'Algérie, Bentaleb a affirmé que, personnellement, il ne faisait plus attention à ce qui se disait à ce sujet. «Mon choix est fait et la seule chose qui m'intéresse désormais, c'est l'Algérie. Concernant ce qui se dit, ici et là, cela n'a plus aucune importance pour moi», a-t-il dit. Concernant la Coupe du monde et les adversaires qui seront au menu de l'équipe algérienne, Bentaleb a considéré que le mieux serait de ne pas trop focaliser sur eux. «La seule chose qui importe, c'est notre équipe. Donc, notre principal souci sera de nous préparer convenablement pour ce Mondial et d'aspirer à être les plus performants possibles», a-t-il tenu à faire savoir.

Livourne (Italie)

Belfodil savoure sa première titularisation

L'attaquant algérien, Ishak Belfodil, s'est dit «très content» de sa première titularisation avec son nouveau club, Livourne, accroché à domicile par Naples (1-1) dimanche pour le compte de la 26^e journée du championnat de Serie A italienne de football. «Je suis très content de participer d'entrée dans ce match.

Etant un joueur professionnel, je me mets toujours à la disposition de mon entraîneur», a déclaré Belfodil à la presse italienne à l'issue de la rencontre. Le joueur de 22 ans a été prêté à Livourne lors du mercato d'hiver par l'Inter Milan, le club de Serie A où il avait atterri l'été dernier en provenance de Parme, mais sans qu'il parvienne à s'y imposer lors de la première partie de la saison. Dans ce match face à la formation toscane, Belfodil a été, néanmoins, remplacé avant une vingtaine de minutes du coup de sifflet final.



«Nous avons démontré dans cette partie que nous disposons d'une bonne équipe, car il n'est pas facile de tenir la dragée haute à un adversaire de l'envergure de Naples», a-t-il ajouté. A Livourne, où évolue également l'international algérien Djamel

Mesbah (prêté par Parme), Belfodil et ses coéquipiers luttent pour leur maintien. Ils sont 18^{es} au classement avec 21 points, et un goal-average défavorable par rapport au Chievo Vérone, premier club non reléguable. Outre Belfodil et Mesbah, un troisième international algérien, en l'occurrence Fawzi Ghoulam, a pris part en tant que titulaire du côté de Naples à cette empoignée.

Retenu dans la liste élargie des 36 joueurs de la sélection algérienne concernés par le match amical face à la Slovaquie mercredi à Blida (50 km d'Alger), l'ancien joueur de Lyon (Ligue 1, France), n'a finalement pas été convoqué pour ce rendez-vous entrant dans le cadre des préparatifs des Verts pour la coupe du monde 2014 au Brésil.

Son manque de temps de jeu lui a ainsi joué un mauvais tour, selon les observateurs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Accidents de la route

48 morts et plus de 1 000 blessés en une semaine

Quarante huit personnes ont trouvé la mort et 1 224 autres ont été blessées dans 1 021 accidents de la route survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 22 février au 1^{er} mars, a indiqué la Protection civile dans un bilan rendu public hier.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ghardaïa avec le décès de 6

personnes et des blessures à 10 autres suite à 6 accidents de la route.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 810 interventions pour procéder à l'extinction de 483 incendies urbains, industriels et divers, a ajouté la même source.

O. B.

Tennis

Ines Ibbou reprend les entraînements

La jeune joueuse de tennis algérienne, Ines Ibbou, a repris les entraînements lundi à Zéralda (Alger) après avoir subi, avec succès, une opération à unorteil à Valence (Espagne), a-t-on appris auprès de son entraîneur, Zine El Abidine Midoun.

La sociétaire de l'Azur Tennis club de Zéralda (Alger), qui a dû déclarer forfait au 3^e tour du championnat d'Afrique des jeunes à Casablanca (Maroc), avait souffert d'une infection à unorteil.

Une situation qui a contraint l'athlète à se faire opérer par un podologue en terre espagnole, selon Zine El Abidine Midoun qui

a vanté le «savoir-faire» du médecin Vicente Vicent Cabedo.

L'espoir du tennis algérien, 15 ans, reprendra la compétition officielle le 25 mars prochain, à l'occasion du tournoi ITF juniors de Vinaroz, en Espagne.

D'ici là, la jeune joueuse algérienne, élue meilleure athlète espoir féminine-2013 en Algérie à l'issue du sondage organisé par l'agence Algérie Presse Service (APS), se prépare cette semaine au sein de son club à Zéralda puis partira pour Valence pour terminer sa préparation.

Lamine H.

Isser

Incendie dans une école primaire

Une école primaire du village Bouider, relevant de la commune d'Isser, a pris feu avant-hier aux environs de 15h30 mn après la sortie des élèves et des enseignants. Il a fallu l'intervention des services de la Protection civile de l'unité d'Isser et l'apport des citoyens pour maîtriser le feu et limiter les dégâts. L'on indique que la toiture de l'école en tuile s'est effondrée et le mobilier scolaire (tables, armoires) endommagé par les flammes. Fort heureusement l'on ne déplore aucun blessé, se félicite-on.

Selon la Protection civile, un

court-circuit électrique serait à l'origine de l'incendie. Sur les lieux du sinistre, les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incendie. L'on écarte d'ores et déjà un acte criminel.

Le président de l'APC, Hamid Slimani, a indiqué que tous les moyens seront mis pour engager des travaux dans les plus brefs délais et l'aménagement de l'établissement. Quant aux écoliers, ils seront pris en charge et poursuivront leur scolarité d'une manière régulière, rassure-t-il.

Ahmed K.

Visite de travail

Sellal demain à Tipaza

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera jeudi une visite de travail dans la wilaya de Tipaza, a annoncé hier un communiqué du cabinet du Premier ministre. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a précisé la même source. Lors de cette visite, M. Sellal procèdera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de Tipaza. Le Premier ministre présidera, par ailleurs, une réunion de travail élargie aux élus locaux et aux représentants de la société civile



de Tipaza afin d'écouter et débattre du développement de cette wilaya aux potentialités avérées notamment dans les domaines agricole et touristique, a ajouté le communiqué. M. Sellal sera accompagné, lors de cette visite, d'une importante délégation ministérielle, a indiqué la même source.

APS

LA RUSSIE OCCUPE L'UKRAINE



Louvis

Djalou@hotmail.com

Interpellation de 870 personnes

Nouvel assaut vers l'enclave de Sebta

■ Au total, 870 migrants clandestins ont été interpellés hier au moment où ils tentaient de forcer le passage vers l'enclave espagnole de Ceuta (Sebta, nord du Maroc), a indiqué la wilaya de Tanger dans un communiqué.

Par Hania F.

Cette tentative de pénétration sur le sol espagnol intervient quatre jours après un assaut massif donné vendredi par des migrants subsahariens à l'issue duquel 200 personnes ont réussi à y entrer en franchissant la frontière grillagée qui sépare le Maroc de Melilla, l'autre enclave espagnole.

Elle intervient également le lendemain de l'arrivée d'un groupe de 15 immigrants clandestins, dont une jeune fille, sur une embarcation de fortune jusqu'à Melilla, tandis que trois autres sont parvenus à entrer, en passant sous la frontière grillagée à Ceuta.

Ces passages en force de migrants de l'Afrique subsaharienne vers les deux enclaves espagnoles surviennent malgré l'annonce par le Maroc d'une opération de régularisation au profit d'environ 25 000 immigrés

qui a débuté le 1^{er} janvier 2014, relève-t-on. L'annonce d'une nouvelle politique d'immigration et d'asile avait été faite par le gouvernement, en septembre 2013, basée sur un ensemble de recommandations formulées par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) contenues dans un rapport dans lequel il a souligné les atteintes aux droits humains à l'encontre des migrants, des demandeurs d'asi-

le et des réfugiés au Maroc. Pour rappel, l'ONG américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a rendu public, le 10 février à Rabat, un rapport dans lequel elle a appelé le gouvernement marocain à mettre fin à «l'usage d'une force excessive» à l'encontre des migrants subsahariens et «aux retours et expulsion de force des migrants sans procédure régulière». H. F.

Saisie à Tlemcen de 8,3 quintaux de kif traité

Drogue provenant du Maroc, encore et toujours

Quelque 8,3 quintaux de kif traité en provenance du Maroc ont été saisis lundi à Tlemcen par la brigade de recherche et d'investigation relevant de la police judiciaire, a-t-on appris hier auprès de ce corps.

Des investigations menées depuis deux mois ont abouti à une course poursuite sur la bande frontalière contre un

groupe de quatre trafiquants dirigé par une jeune femme de 20 ans.

Cette course a été couronnée par la saisie d'un véhicule, à bord duquel a été découverte la quantité de 8,3 quintaux de kif. Les trafiquants qui ont réussi à prendre la fuite vers le pays voisin ont été identifiés, selon la même source. O. N.

Affaire de corruption jugée au tribunal de Bir Mourad Rais

Un non-lieu prononcé au profit de Brahim Hadjas

Le tribunal correctionnel de première instance de Bir Mourad Rais a prononcé hier «un non-lieu» au profit de Brahim Hadjas, l'ancien P-DG d'Union Bank, poursuivi pour infraction à la législation, au change et au mouvement de capitaux de/et vers l'étranger. Selon l'arrêt de renvoi, l'accusé est poursuivi pour conclusion de deux transactions douteuses concernant l'importation de matériels de pêche à travers le port de Mostaganem, activité de l'une des filières de son groupe, d'une entreprise basée en Espagne et

à travers lesquelles il a détourné 225 000 euros. Une peine de 10 ans de prison ferme a été prononcée par le tribunal de Chéraga à l'encontre de Brahim Hadjas pour «atteinte à la propriété immobilière et dilapidation de deniers publics», alors que le tribunal correctionnel de première instance de Sidi M'hamed l'avait condamné, dimanche dernier, à 5 ans de prison ferme pour «dilapidation de deniers publics au préjudice de la Banque d'agriculture et de développement local (BADR)». L'accusé a bénéficié, au niveau

du tribunal de Sidi M'hamed, d'une extinction de l'action publique (prescription) dans deux affaires d'escroquerie et d'abus de confiance. Brahim Hadjas a été arrêté le 12 décembre dernier au Maroc par Interpol, avant d'être extradé vers l'Algérie après 10 années de fuite lorsque a éclaté le scandale de corruption (deux affaires) lié à son groupe. «Union Bank», première banque privée en Algérie créée en 1995 conformément à la loi sur la monnaie et le crédit de 1990 et dissoute en 2004 sur décision de justice. Slim Y./APS